

PROJET DE TERRITOIRE

Moncey Voltaire Guillotière

2024 - 2030

SOMMAIRE

01

MONCEY VOLTAIRE GUILLOTIÈRE, TROIS QUARTIERS, UN SYSTÈME SOCIAL

p.5 Méthodologie et contexte d'élaboration du projet de territoire

p.7 Découpages géographiques du territoire et cartographie des ressources

p.10 Analyse quantitative du territoire : Quelques données pour un premier diagnostic du territoire

p.13 Une vision d'ensemble du territoire : un quartier monde aux fonctions multiples

02

4 DÉFIS POUR LE TERRITOIRE : CONSTATS, RESSOURCES ET AMBITIONS

Défi 1 : Renforcer l'accès aux droits

p.16 Les constats

p.18 Les dynamiques en cours sur le territoire

p.21 Et demain ? Les ambitions à horizon 2030

Défi 2 : Confirmer l'hospitalité du territoire

p.22 Les constats

p.25 Les dynamiques en cours sur le territoire

p.28 Et demain ? Les ambitions à horizon 2030

Défi 3 : Une offre ajustée au niveau des besoins d'une jeunesse plurielle à mieux comprendre et saisir

p.29 Les constats

p.30 Les dynamiques en cours sur le territoire

p.31 Et demain ? Les ambitions à horizon 2030

Défi 4 : Travailler à un environnement inclusif et un cadre de vie de qualité

p.32 Les constats

p.34 Les dynamiques en cours sur le territoire

p.35 Et demain ? Les ambitions à horizon 2030

DEUX AXES TRANSVERSAUX

S'appuyer sur le paysage culturel et les acteurs de l'éducation populaire du territoire comme vecteurs de cohésion sociale

p.37 Les constats

p.38 Les dynamiques en cours sur le territoire

p.39 Et demain ? Les ambitions à horizon 2030

Confirmer le dialogue avec ceux qui ont l'usage du territoire

p.40 Les constats

p.41 Les dynamiques en cours sur le territoire

p.42 Et demain ? Les ambitions à horizon 2030

03

LA GOUVERNANCE ET LA VIE DU PROJET DE TERRITOIRE

p.44 Une équipe projet au service du territoire

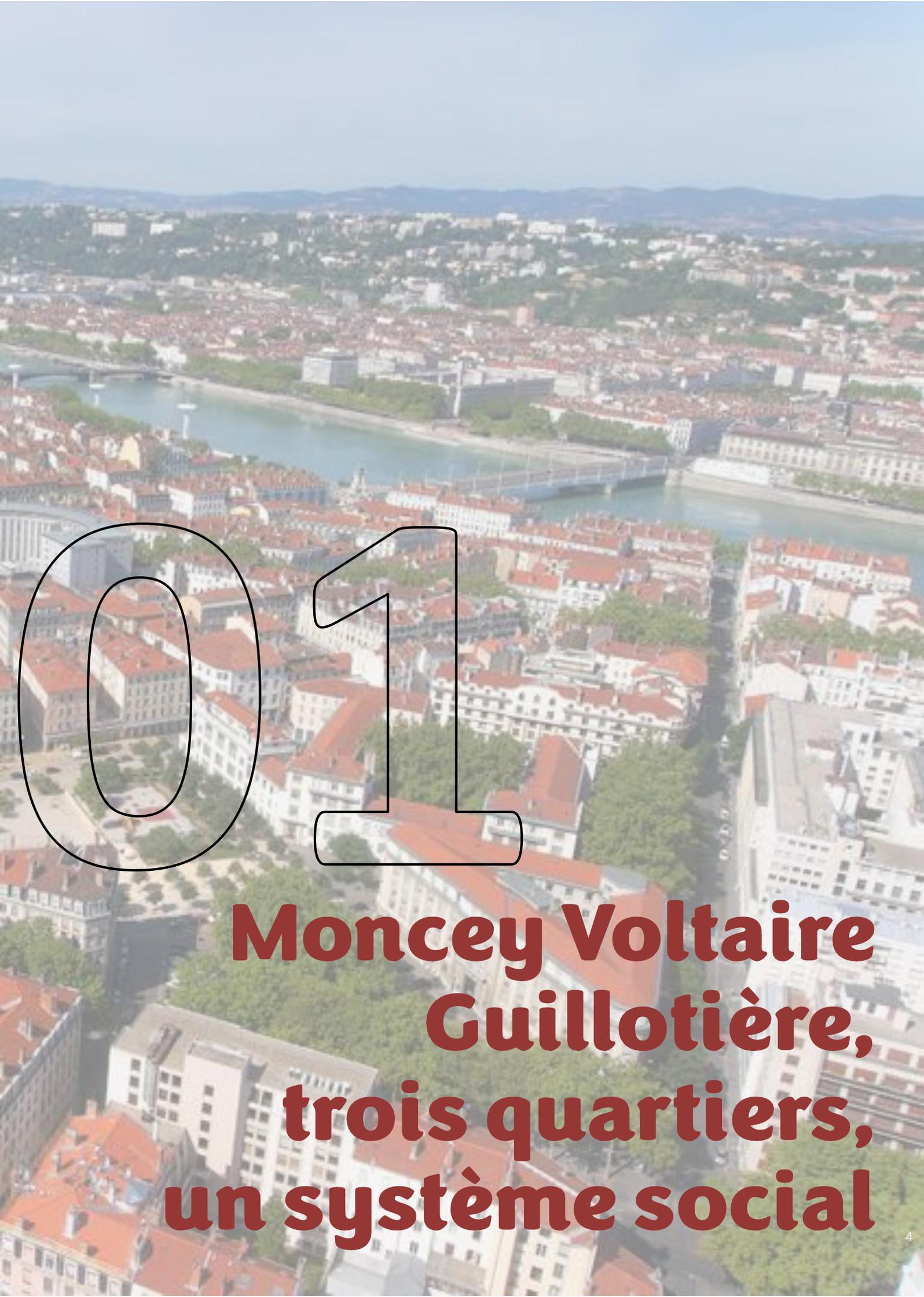
p.45 Des ressources d'ingénierie et financières renforcées à pérenniser

04

ANNEXES

p.47 Liste des services de droit commun et des partenaires du territoire qui ont œuvré au PDT



An aerial photograph of a city, likely Lyon, France, showing a wide river (the Saône) flowing through the center. The city is densely packed with buildings, many with red-tiled roofs. In the background, there are rolling hills and mountains under a clear blue sky. A large, stylized number '01' is overlaid on the left side of the image.

01

**Moncey Voltaire
Guillotière,
trois quartiers,
un système social**

Moncey Voltaire Guillotière, trois quartiers, un système social

Méthodologie et contexte d'élaboration du projet de territoire

La démarche d'écriture du projet de territoire Moncey Voltaire Guillotière s'inscrit dans le cadre du renouvellement du **contrat de ville métropolitain 2024-2030**. Ce document de contractualisation, élaboré entre l'Etat, la Métropole, les communes, les bailleurs sociaux concernés, ainsi que 8 autres partenaires institutionnels (ARS, CAF, CARSAT, l'Assurance Maladie, l'Académie de Lyon, France Travail, l'ADEME et la Banque des Territoires), formalise leurs engagements en direction des Quartiers Prioritaires (QPV) ainsi que l'implication de la Métropole envers les Quartiers Populaires Métropolitains (QPM).

Ce document est consultable sur le lien suivant: [Avril 2024 - Engagements quartiers 2030](#)

La direction du développement territorial de la Ville de Lyon (DDT) est territorialisée en missions d'équipes projets co-mandatées Etat – Métropole – Ville de Lyon et porte une convention locale d'application qui engage les directions ressources et opérationnelles de la Ville et priorisent des volets thématiques et transversaux d'intervention en direction des quartiers prioritaires et populaires métropolitains. **La convention territoriale lyonnaise** est consultable sur le lien suivant : [Convention Territoriale de Lyon 2024-2030 | Polville](#)

Localement, sur le territoire de Moncey Voltaire Guillotière, le projet Gabriel Péri est rattaché politiquement depuis 2021 au Maire de Lyon et la Métropole de Lyon. Il est piloté techniquement – dans l'élaboration, la mise en œuvre de son plan d'action et son évaluation – par une directrice de projet rattachée à la direction générale de la Ville de Lyon et un directeur de projet porté par la Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet de la Métropole de Lyon. Cette organisation permet de donner des moyens d'ingénierie et des ressources financières supplémentaires pour appréhender les besoins des publics, habitant et habitante du territoire. Ainsi, les innovations sociales permises par le projet Gabriel Péri inspirent plus largement l'action publique à l'échelle de Moncey-Voltaire- Guillotière.

L'enjeu est bien que le **projet de territoire Moncey Voltaire Guillotière** guide l'action publique afin qu'elle réponde aux besoins de tous les publics en très grande précarité qu'ils soient habitants, usagers, de passage, ou vivent la place, sans les mettre en concurrence les uns par rapport aux autres. En ce sens, c'est une originalité de ce projet de territoire.

Les documents ressources sur le projet Gabriel Péri sont consultables sur ce [lien](#).

L'opportunité de l'écriture du projet de territoire Moncey Voltaire Guillotière est celle d'une actualisation et d'une appropriation commune – en équipe technique élargie et avec les partenaires du territoire - des données quantitatives et sensibles de diagnostics, des priorités et capacités d'action des techniciens qui conduisent les politiques publiques de droit commun, de discussion et formalisation de priorités d'actions pour répondre aux besoins, d'une gouvernance de projet qui permette de conduire l'action et de l'évaluer.

Ce travail génère un projet de territoire dont la mise en œuvre s'opérera dans un dialogue étroit avec les partenaires et habitants, représentés ou non, du territoire de Moncey pour le QPV et Voltaire – Guillotière jusqu'à Mazargan pour le QPM. Ceci explique la méthodologie de structuration du travail par paliers que l'on gravit dans le sens d'un enrichissement successif.





Différentes phrases d'élaboration du projet de territoire



Phase 1

TECHNIQUE

Mai 2024 – 2 réunions techniques
(restreinte / élargie)



Phase 2

PARTENARIALE

Juin 2024 – Séminaire partenarial



Ajustements

THEMATIQUE

Juillet 2024 – Ateliers de travail en cercles
thématiques



Phase 3

Juillet 2024 – Groupe de travail élu
(MA3, Ville de Lyon, Métropole de
Lyon)



Phase 4

CONCERTATION

Septembre à novembre 2024 –
Représentants d'habitants, habitants,
jeunes, commerçants, artisans de
Moncey



Phase 5

VALIDATION POLITIQUE

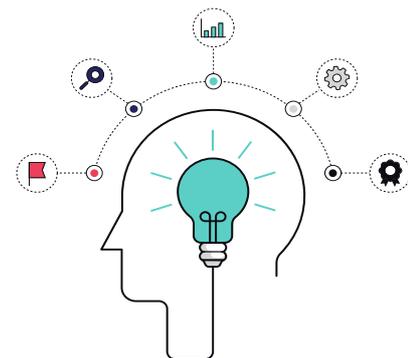
Décembre 2024 – Validation en groupe
politique de la ville restreint
Présentation en COPIL POLVILLE



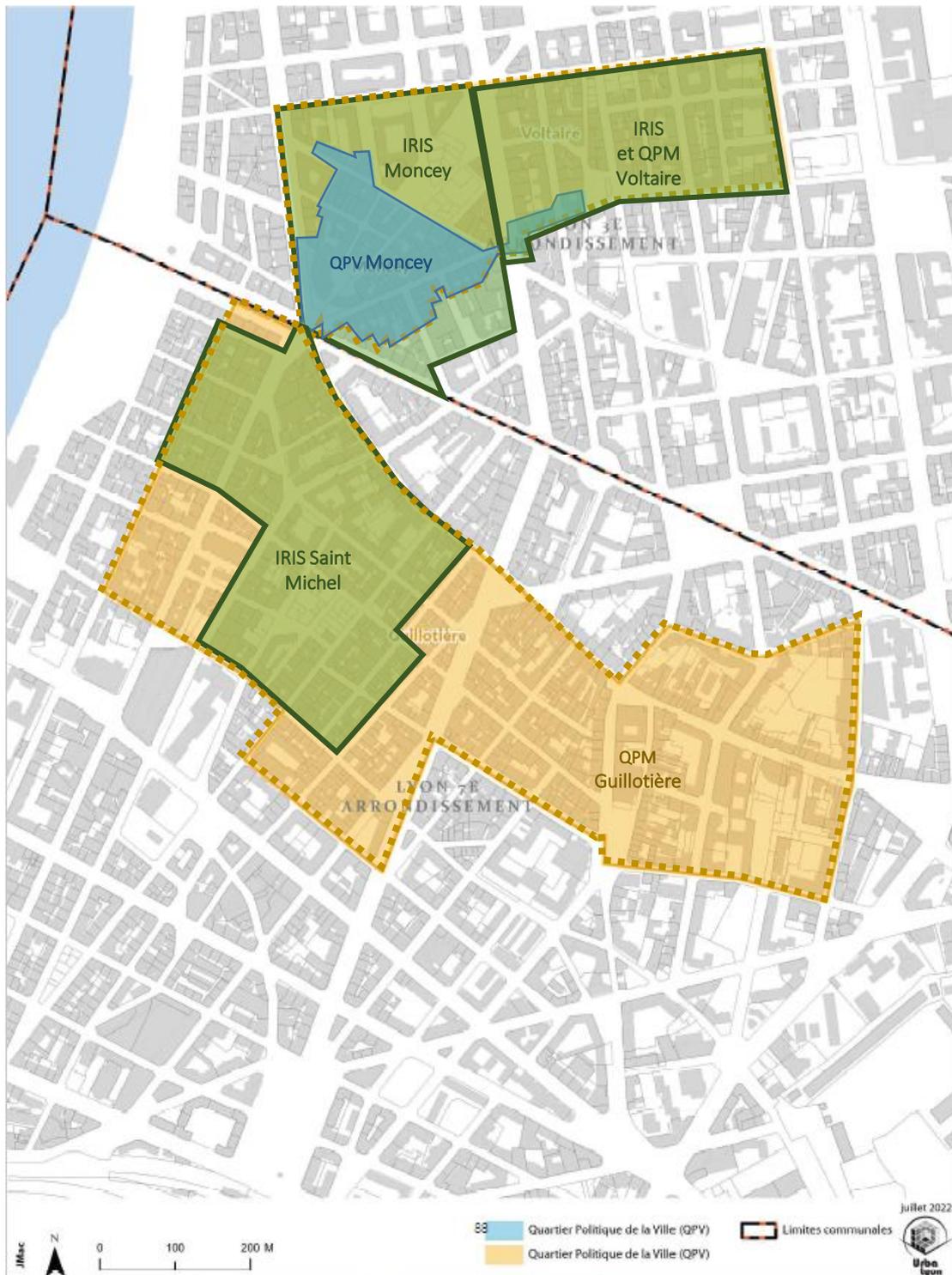
Phase 5

PRESENTATION PUBLIQUE

1^{er} semestre 2025 – Présentation du projet
de territoire et tournée technique
Appropriation du projet de territoire



Découpages géographiques du territoire et cartographie des ressources



Le territoire est composé de trois sous-quartiers :

- Le Quartier Politique de la Ville (QPV) **Moncey** ;
- Le Quartier Populaire Métropolitain (QPM) **Voltaire** ;
- Le Quartier Populaire Métropolitain (QPM) **Guilloitière**

Et de trois IRIS qui correspondent au découpage de l'INSEE :

- **IRIS Moncey** (qui englobe le QPV Moncey ainsi qu'une partie du QPM Voltaire) ;
- **IRIS Voltaire** (qui englobe une partie du QPM Voltaire) ;
- **IRIS Saint Michel** (territoire plus réduit que celui du QPM mais qui correspond à notre territoire d'action) ;

L'analyse se situera à deux niveaux.

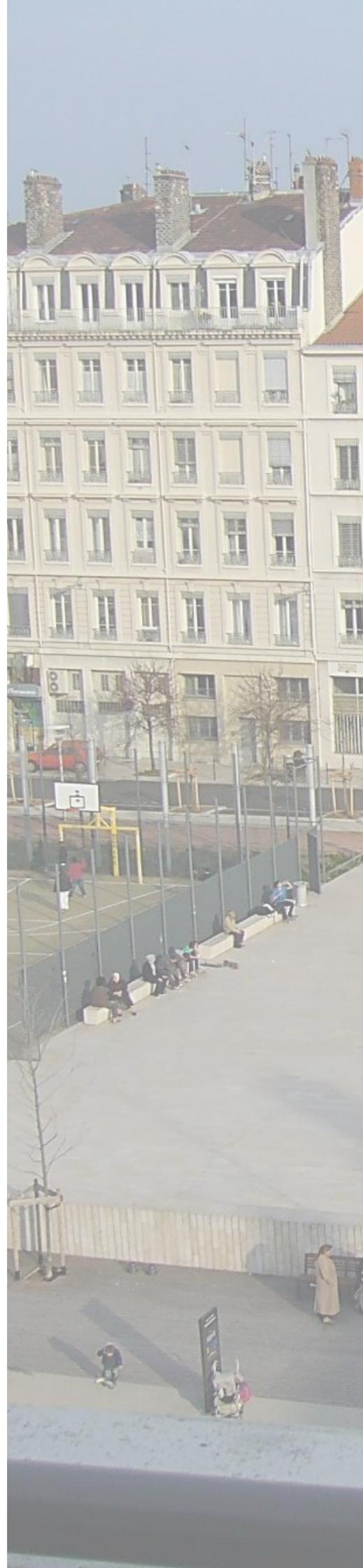
L'analyse qualitative, prendra en compte les périmètres du QPV de Moncey, du QPM Voltaire et du QPM Guillotière réduit au périmètre de l'IRIS Saint Michel.

L'analyse quantitative se basera quant à elle à l'échelle des IRIS, dans un objectif de cohérence entre les données, mais également sur les données au QPV.

Il faut néanmoins noter que l'analyse à l'IRIS tend à masquer en partie les réalités à l'échelle du QPV Moncey. En effet, les parties Préfecture au Nord et Cours de la Liberté à l'Ouest de l'IRIS Moncey ont des réalités socio-économiques différentes du QPV : des revenus globalement plus élevés et une structure de la population autre. Nous mentionnerons autant que possible les données concernant le QPV Moncey en commentaire.

Par ailleurs, les données Insee prennent en compte les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Or, au-delà des habitants, le territoire des IRIS Moncey, Voltaire et Saint-Michel concentre une part importante d'usagers présents au quotidien sur l'espace public. Ces derniers n'ont pas forcément de résidence à proprement parler (*a minima* pas de logement à soi) et peuvent ainsi échapper aux statistiques.

Les limites territoriales choisies pour notre projet de territoire correspondent à la dynamique sociale de ce territoire. Néanmoins, il faut noter que les capacités d'intervention publiques ne sont pas les mêmes que l'on se trouve en périmètre QPV ou QPM.



Une dynamique riche en acteurs : la cartographie des ressources du territoire

Lyon 3e & 7e - Moncey-Voltaire-Guillotière



Analyse quantitative du territoire : quelques données pour un premier diagnostic du territoire

Source : Recensement de la population 2020, découpage géographique des QPV en 2024 / Filosofi 2021

Démographie (2020)

Le territoire Moncey-Voltaire-Guillotière compte au total environ 9 400 habitants (Insee RP 2020). Cela représente 2% de la population totale de la Ville de Lyon. Des trois quartiers qui le forment, c'est l'IRIS Saint Michel qui est le plus peuplé avec près de 4 000 habitants, suivi des IRIS Voltaire (2 900 habitants) et Moncey (2 600 habitants).

Le QPV Moncey compte quant à lui 1 867 habitants en 2020.

Les 18 à 24 ans sont les plus présents sur le territoire. Par rapport à la population totale, ils représentent :

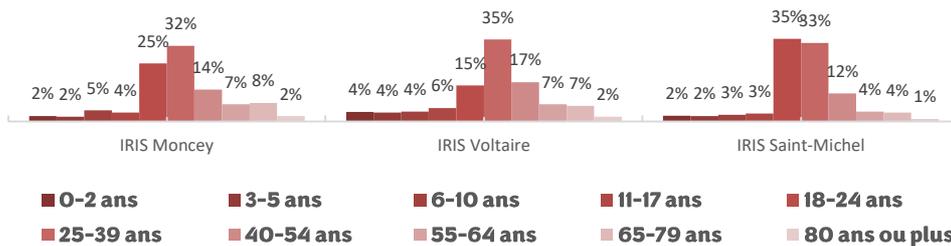
1 867

HABITANTS SUR LE QPV MONCEY EN 2020

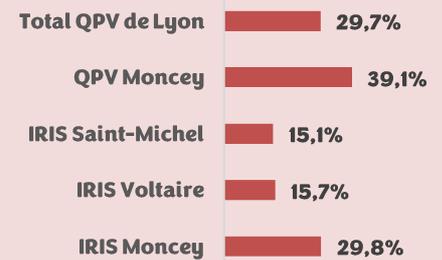
39,1%

PART DE LA POPULATION IMMIGRÉE SUR LE QPV MONCEY EN 2020

Répartition de la population selon l'IRIS en 2020 (RP)



Part des immigrés dans la population (RP2020)



Typologie des ménages (2020)

33,9%

DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMIS L'ENSEMBLE DES FAMILLES SUR LE QPV

Les familles du territoire prioritaire de Moncey se composent à plus d'un tiers de familles monoparentales (33,9%). A titre de comparaison, le taux de familles monoparentales sur l'ensemble des QPV de Lyon est de 32,8%.

Parmi les 1867 habitants du QPV, 65,1% d'entre eux sont des ménages isolés composés d'une personne (47,7% à l'échelle des QPV de Lyon).

23%

DE LA POPULATION TOTALE EST ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE DE MONCEY-VOLTAIRE-GUILLOTIÈRE

Sur le territoire de Moncey-Voltaire-Guillotière, 23% de la population totale est étudiante en 2020 :

- L'IRIS Moncey compte 566 étudiants soit 88% des 18-24 ans et 22% de la population totale
- L'IRIS Voltaire 344 étudiants soit 78% des 18-24 ans et 12% de la population totale
- L'IRIS Saint-Michel 1 297 étudiants soit 94% des 18-24 ans et 33% de la population totale

*Calcul : 18 à 24 ans, niveau Bac au moins, inscrits dans un établissement d'enseignement - RP 2020 Fichier détail

Situation résidentielle (2020)

En 2020, 85,1% des ménages du QPV Moncey sont locataires, 10% sont propriétaires.

13,7% des logements sont vacants sur le QPV. A titre de comparaison, ce taux est à 9,8% sur l'ensemble des QPV de Lyon.

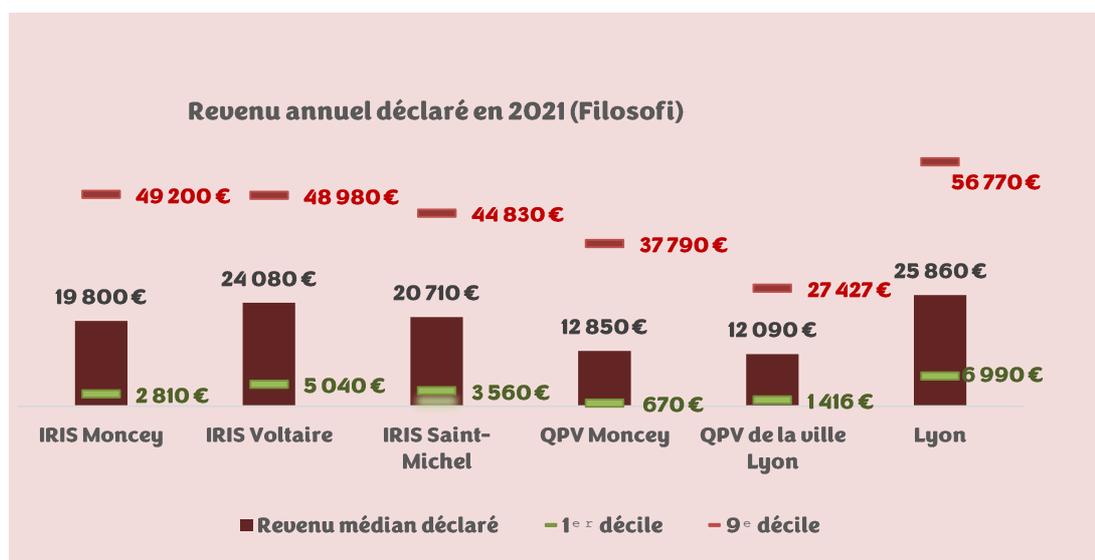
Taux de pauvreté et revenus (2021)

12 850 €

REVENUS ANNUELS MÉDIANS DÉCLARÉS SUR LE QPV MONCEY (1070 € PAR MOIS EN MOYENNE)

51%

TAUX DE BAS REVENUS DÉCLARÉS AU SEUIL DE 60% (DU REVENU MÉDIAN DÉCLARÉ PAR UC) SUR LE QPV MONCEY

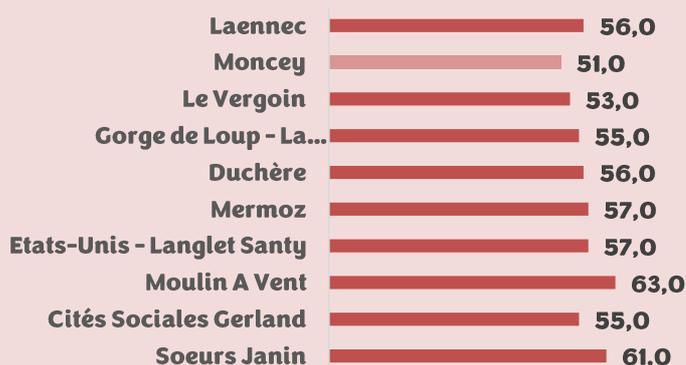


En 2021, les revenus annuels médians déclarés sur le QPV Moncey s'élèvent à 12 850 €, près de deux fois moins qu'à l'échelle de la ville de Lyon. Cela représente en moyenne 1070 € par mois pour les habitants du QPV.

Sur l'IRIS Moncey, en 2021, les 10% les plus riches ont un revenu mensuel déclaré de 4 100€ environ quand les 10% les plus pauvres ont un revenu mensuel déclaré de 230€ environ. Le niveau de disparité entre les ménages les plus riches et les plus pauvres est très important, les plus riches gagnant près de 20 fois plus que les plus pauvres.

En 2021, sur le QPV Moncey ce constat est encore plus alertant et va en s'aggravant, les plus pauvres ayant un revenu mensuel de 55€/mois environ et les plus riches 3 150€/mois soit 57 fois plus

Taux de bas revenus déclarés au seuil de 60 % (en %) en 2021 sur les QPV de la commune de Lyon (Filosophi)



En 2021, le taux de bas revenus déclarés au seuil de 60% (du revenu médian déclaré) par unité de consommation sur le QPV Moncey est de 51% (moyenne des QPV de Lyon : 56,4% en 2021). Selon les IRIS, ce taux est moins élevé mais reste important : 37% pour l'IRIS Moncey, 32% pour l'IRIS Saint Michel et 28% pour l'IRIS Voltaire.

En 2021, le taux de pauvreté au seuil de 60% (du revenu médian disponible) par unité de consommation est de 41% sur le QPV Moncey (16% à l'échelle de Lyon)

— Situation dans l'emploi (2020)

Sur le QPV Moncey, le taux de chômage au sens du recensement est à **22,4%** en 2020. A titre de comparaison, ce taux est à 22,6% à l'échelle de l'ensemble des QPV de la commune.

En 2020, 10,8% des 16-25 ans sont non scolarisés et sans emploi. Ce taux est à 21,6% à l'échelle de l'ensemble des QPV de la commune.

22,4%

**LE TAUX DE CHÔMAGE AU
SENS DU RECENSEMENT
EN 2020 SUR LE QPV
MONCEY**

— Situation éducative (2020)

Parmi les habitants du QPV, **28,5%** sont sans diplôme (38,5% à l'échelle de l'ensemble des QPV de la commune).

78,3% des 15-24 ans du QPV sont scolarisés. Ce taux est à 69% à l'échelle de l'ensemble des QPV de la commune.

28,5%

**DES HABITANTS DU QPV
MONCEY SONT SANS
DIPLÔME**



Une vision d'ensemble du territoire : un quartier monde aux fonctions multiples

Le quartier de Moncey Voltaire Guillotière (MVG) est un quartier ancien, central, au cœur de la géographie lyonnaise, où se rencontrent deux arrondissements (le 7 et le 3), en toute proximité des quais du Rhône, et où brassent, entre espace et densité, toutes les catégories de populations, des résidents et des usagers avec une histoire résistante forte.

Il constitue ainsi un territoire spécifique par rapport à d'autres quartiers politique de la ville de grands ensembles. En effet, en raison de sa centralité, il concentre une diversité de fonctions qui existent les unes à côté des autres, et qu'il est nécessaire de faire œuvrer en bonne harmonie et de manière coordonnée.



D'abord une fonction résidentielle où se côtoient des habitants aux réalités socio-économiques très diverses. Le phénomène de gentrification n'est pas étranger à ce quartier, et le parc de logement représente un territoire mixte avec à la fois un habitat social diffus, un parc de copropriétés privées anciennes qui assume une fonction de « parc social de fait » (en diminution), ainsi que des nouveaux logements vendus aux prix fort sur un marché de l'immobilier devenu inaccessible pour beaucoup (en augmentation).



Une fonction d'accueil et d'intégration sur le territoire : le territoire, et notamment la place Gabriel Péri, joue un rôle majeur dans la fonction historique d'accueil et d'intégration à l'échelle de l'agglomération. Elle constitue un espace d'accueil identifié pour les personnes arrivant sur la ville de Lyon. Primo-arrivants sur le territoire ou populations marginalisées, ces personnes, usagères de l'espace public, y retrouvent, par exemple, des ressources informelles, des personnes parlant la même langue ou ayant des parcours de vie similaires. On note également la concentration de services institutionnels ou associatifs en direction de ces publics (hébergement, orientation administrative, accès aux droits...).

Il s'agit ainsi d'un quartier composite, réunissant habitants et usagers, un lieu de diversité unique dans la ville de Lyon où des cultures diverses vivent les unes à côté des autres.

L'étude sur les publics en grande précarité, menée en 2023, distingue quatre catégories de publics présents sur cet espace public, exclus des statistiques et de la



plupart des dispositifs de droit commun :

- Les personnes demandeuses d'asile ou déboutées principalement originaires d'Afrique Subsaharienne, hébergées dans le quartier ou vivant à la rue ;
- Les mineurs non accompagnés hébergés ou vivant à la rue ;
- Les « Roms roumains » hébergés, vivant en squats / bidonvilles, ou vivant en logement ;
- Les personnes sans – abri « grands marginaux » ;



Une fonction de passage : le quartier se situe en bordure de la presqu'île, donc de l'hyper centre de la ville de Lyon. C'est un espace de mobilité avec des flux importants de personnes, un carrefour urbain pour les voitures et un nœud d'échanges pour les transports en commun. Le secteur de la place Péri couvre notamment cette fonction, la place étant citée parfois comme vestibule permettant de desservir les micro-quartiers alentours.



Une fonction commerciale : on trouve, au sein du quartier une multitude de services, de lieux d'approvisionnements et de commerces spécialisés et inter-ethniques au rayonnement métropolitain.

C'est aussi un territoire où les espaces publics font l'objet d'usages différenciés. En raison notamment de la non-réponse aux besoins de base des personnes, et notamment des usagers, qui s'additionnent, s'entrecroisent et s'entremêlent (se loger, se nourrir, accéder à un revenu, bénéficier d'une prise en charge adaptée pour ses problématiques de santé...) des phénomènes d'emprise peuvent se mettre en place et entraîner des comportements délictueux.

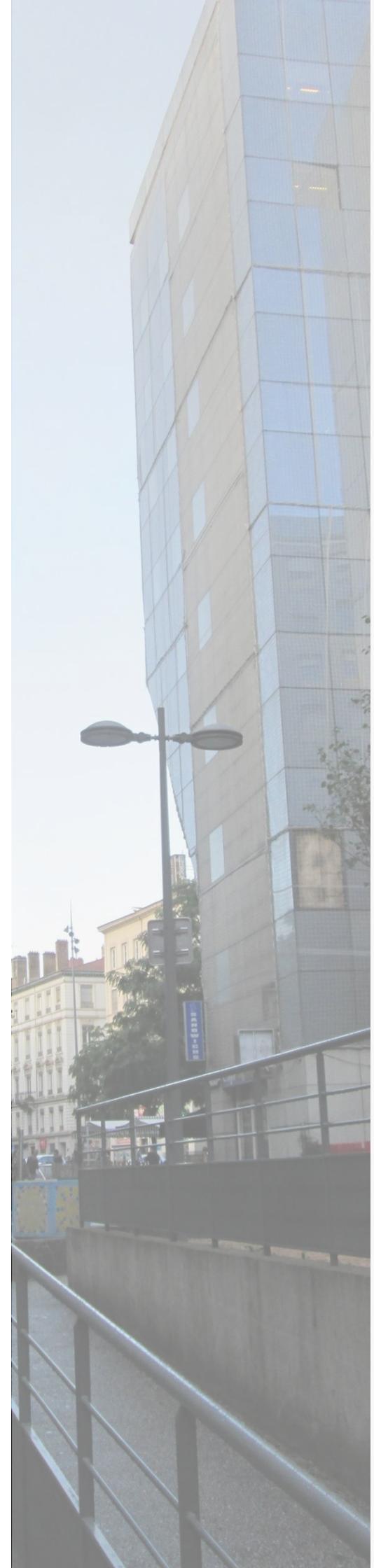
Aussi, les usagers du quartier sont très nombreux et amènent une précarité visible sur l'espace public. Cette situation génère notamment un traitement médiatique négatif présentant le lieu comme délaissé et anxiogène. La question de l'insécurité prend une place de plus en plus importante sur le quartier, comme en témoignent les résultats des **Enquête Ecoute Habitants**. En 2023, 62% des habitants de Moncey-Voltaire Guillotière indiquent se sentir en sécurité sur le quartier (73% sur l'ensemble des QPV de Lyon). Ce chiffre est à 79% en 2020 sur le même périmètre.

Enfin, le quartier a une identité militante forte. Sont présents sur le territoire des collectifs associatifs développant des solutions alternatives aux problématiques sociales (ex : les Ateliers du Chat Perché, les Clameurs...). Les habitants font également part d'un fort attachement au quartier.

En conclusion, on note sur le quartier de fortes problématiques sociales au sein de cette population multiculturelle composée d'habitants et d'usagers :

- Une forte pauvreté sur le quartier, à la fois chez les habitants et les usagers ;
- Des poches de précarité peu visibles car fondues au sein d'une population importante de CSP+.
- Un lien social fortement questionné malgré une vie culturelle relativement forte, avec des enjeux de rencontre entre les « populations », des frontières d'usage, une occupation importante et très masculine de l'espace public, certains habitants « difficiles » à voir et à capter (primo-arrivants, populations en difficulté...) ;
- Une problématique de l'accès aux droits posée à divers titres (dématérialisation des services publics, marchandisation de l'accompagnement aux droits, droit des étrangers, enjeu de l'apprentissage du français...).

➔ **Le défi du projet de territoire est de reconnaître et de valoriser les fonctions historiques d'accueil et d'hospitalité sous toutes ses formes et de veiller - par l'action publique - à maintenir les équilibres fragiles qui permettent de faire cohésion sociale.**



An aerial photograph of a city, likely Lyon, France, showing a wide river (the Saône) flowing through the center. The city is densely packed with buildings, many with red-tiled roofs. In the background, there are rolling hills or mountains under a clear sky. A large, stylized number '02' is overlaid on the left side of the image.

02

4 défis pour le territoire : constats, ressources et ambitions

Un territoire ressource au niveau de l'accès aux droits pour les habitants comme pour les usagers. Rendre possible - par des ressources adaptées aux spécificités du territoire - l'accès aux droits et aux services publics.

#Accès aux droits
#Santé/santé mentale
#Emploi insertion
#Bouclier social et TZNR-CCAS

LES CONSTATS

Des freins multiples qui nourrissent le non-recours

L'évaluation du projet de territoire en 2022 en atteste, les questions de l'accès aux droits de santé et de l'accès aux soins restent à renforcer. Effectivement, malgré la richesse du territoire, l'accompagnement demeure limité pour une partie des publics (les publics sans droit ou en défiance, les publics isolés).

Plusieurs freins se conjuguent concernant l'accès aux droits :

- **L'information** souvent non systématique partielle et
- **Parfois la désinformation** consciente ou inconsciente des usagers;
- **La dématérialisation** des démarches administratives qui pose les questions de l'accès au numérique et de son usage;
- A cela s'ajoute, la **barrière de la langue**, la peur de se tromper face à la complexité des démarches ...

« Beaucoup de personnes âgées se sentent perdues dans l'accès à leurs droits. Elles ne savent pas où aller, ni comment et par qui se faire accompagner. » Parole des habitants

L'Observatoire des non-recours aux droits et aux services (Odenore) évalue ainsi le taux de non-recours aux aides et prestations sociales :

34% pour le RSA

50% pour l'ASPA (allocation de solidarités aux personnes âgées)

32% pour la complémentaire santé gratuite (CSS) ou le chômage

Dans les quartiers anciens, le non-recours apparaît structurel depuis une vingtaine d'années. Ainsi, les taux de prestations sociales dans les revenus y sont bien plus faibles que dans les autres QPV.

Plusieurs freins et blocages se conjuguent pour expliquer le non recours aux droits :

La non-connaissance des prestations, la méconnaissance des critères d'éligibilité, des conditions d'accès, des démarches à réaliser.

La non-demande qui concerne :

- 1.- Des personnes qui pensent que les prestations ne les concernent pas;
- 2.- Des personnes en difficulté en lien avec le numérique;
- 3.- Des personnes qui veulent s'en sortir par elles-mêmes et ne souhaitent pas demander d'aide;
- 4.- La crainte de répercussions sur leur vie et celle de leur famille (personnes sans droits ni titres par exemple).

La non-réception : quand une personne a effectué une demande d'aide mais que les délais de traitement n'ont pas permis de répondre aux besoins de la personne (demande de logement par exemple).

Enfin, sur les quartiers prioritaires, les habitants peuvent avoir tendance à intérioriser les difficultés les concernant et ainsi, ne recourent pas à leurs droits. C'est le cas notamment dans le domaine du non-recours aux soins, caractéristique des quartiers anciens (médecine générale et spécialistes).

Une réponse institutionnelle de proximité à assurer

Aujourd'hui, les acteurs de territoire font remonter une saturation de leur accueil des publics en précarité par les associations de proximité, tels que le point d'accès aux droits du centre social Bonnefoi ou le pôle inclusion du centre social de l'Arche de Noé. Ces derniers ne parviennent plus à compenser l'insuffisante réponse institutionnelle.

« Ce quartier est une sorte d'ambassade du monde. On accueille le monde, c'est cosmopolite depuis toujours, et on veut que cela le reste. »

« Ce quartier, c'est le quartier de notre enfance ; un quartier qui a beaucoup changé [...], mais reste solide, solidaire, résistant. » Paroles des habitants

Les missions d'accompagnement vers le droit menées par les associations doivent pouvoir s'articuler de manière pertinente avec les interventions institutionnelles, permettant aux publics les plus vulnérables d'affronter les complexités administratives de leurs démarches avec un accompagnement personnalisé, dans un contexte marqué par l'émergence de services payants d'accompagnement aux droits proposés par des entreprises privées.

Une forte coordination des acteurs de santé et santé mentale qui ne permet pas néanmoins de répondre à l'ensemble des besoins

Dans le cadre du Contrat Local de Santé et du volet santé du contrat de ville, différentes coordinations existent afin de favoriser l'accès aux droits de santé, aux soins, et à la prévention (santé / santé mentale) :

- Groupe de travail Atelier Santé Ville Moncey Voltaire : instance de suivi et d'accompagnement inter partenarial des actions de médiation santé, alliant permanences et actions collectives de santé (associations et institutions).
- Conseil Local de Santé Mentale : 3e et 7e : instance de coordination et de concertation pour améliorer les parcours et la prévention des habitants en santé mentale (santé mentale des jeunes, enfance parentalité, seniors, maintien dans le logement ...)

Néanmoins, malgré une forte coordination entre les acteurs de la santé sur le territoire, des lacunes importantes persistent.

La disparition du Point Écoute Parents Enfants (PEPE), qui offrait des permanences psychologiques gratuites, a laissé un vide pour les enfants et leurs familles.

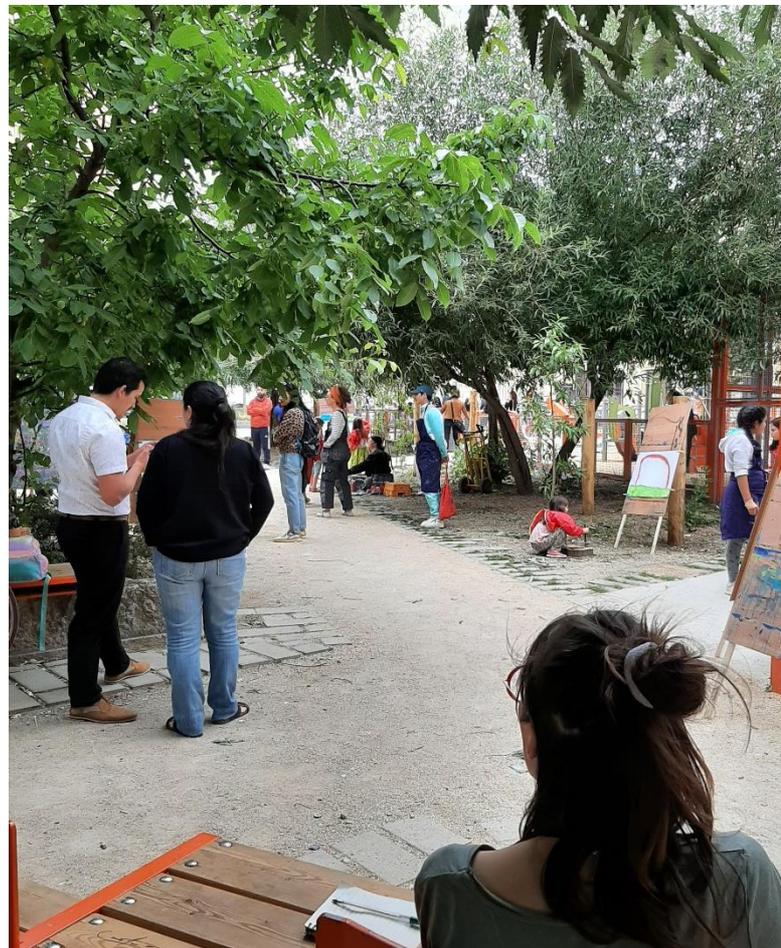
La fermeture du Centre de Santé Sévigné a réduit l'accès aux soins de santé primaire.

Le manque de services de santé communautaire est également pointé. Ces structures sont essentielles pour fournir un soutien de proximité, un accompagnement spécifique et s'assurer que les individus puissent accéder plus facilement aux soins.

L'accès aux droits de santé demeure un véritable défi. De nombreuses personnes rencontrent des obstacles pour accéder aux professionnels de santé, en raison d'un manque de médecins généralistes et de spécialistes disponibles. Cette situation rend difficile la prise en charge des maladies physiques et mentales, exacerbant les problèmes de santé existants.

Parallèlement, le tabou entourant la santé mentale est persistant. Il est impératif de promouvoir les offres de soins psychiatriques de proximité pour encourager les personnes à chercher de l'aide sans crainte de stigmatisation.

Enfin, le calibrage actuel des équipes médico-sociales dans les écoles de Lyon ne permet pas, selon les professionnels, d'accompagner les familles au regard de leurs besoins.



LES RESSOURCES ET DÉMARCHES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE



L'accès aux droits

Le CCAS a engagé une démarche de réflexion stratégique sur son axe accès aux droits et non-recours de son projet social, sur le 3^e et le 7^e.

Sur le 3^e, le CCAS a obtenu un financement auprès du Pacte local des solidarités en 2022, qui lui a permis, via un financement de poste, de travailler le design d'usage, et notamment le design d'information, afin de simplifier les données en termes d'accès aux droits, de traduire les documents, de reprendre les formulations. Une réflexion s'est également engagée sur les agents d'accueil (renforcement d'accueil dans les mairies, travail sur les besoins non exprimés, ...)

Un programme d'expérimentation pour l'accès aux droits est mis en place sur le 7^{ème} arrondissement : le **programme « territoire zéro non-recours » TZNR**. Cette démarche repose sur un travail de coordination des différents acteurs (collectivités, associations, sécurité sociale, bailleurs sociaux etc.) pour repérer, informer et accompagner les personnes dans leurs droits (y compris la culture). C'est dans ce cadre que des permanences d'Amely à la mairie d'arrondissement du 7^e ou à l'Arche de Noé ont été mises en place (ainsi que le déploiement de l'UFCS sur les cités sociales de Gerland).

Les acteurs associatifs se mobilisent fortement pour répondre à ces questions d'accès aux droits

- Le centre social Bonnefoi (CSB) avec le Pôle d'Accès aux Droits (PAD) et son accueil numérique (en redéploiement) et l'action bouger & parler de santé
- L'ALTM avec ses maraudes d'aller vers de l'ALTM et des actions de médiation
- Le collectif coordonné par le CSB proposant le « point d'info aller vers » place Gabriel Péri en lien notamment avec Acoléa, ALTM et Ligne 37 ;
- Le centre social l'Arche de Noé avec son pôle inclusion;
- L'association ADOS avec des permanences d'accès aux droits dédiées aux familles ;
- L'association V3DE qui a développé des permanences dédiées au droit des étrangers au sein de l'Arche de Noé ;
- La MPT des Rancy avec l'espace de vie sociale (EVS) de Rancy Part Dieu (permanences Amely, collectif des sans-papiers 69, Collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation et le soutien aux enfants des squats (C.L.A.S.S.E.S)
- L'association Habitat & Humanisme avec ses escalas solidaires ;

Les autres acteurs de l'accès aux services sociaux de droit commun et aides aux démarches administratives

- **Institutionnels**
 - MDML Corneille (aide administrative, aide au logement, aide à la gestion de budget, accès au restaurant social ou aux épiceries, demandes de RSA, d'APAP ou de domiciliation)
 - Missions locales 3^{ème} et 7^{ème} (espace numérique, pôle vie sociale qui accompagne les jeunes)
 - Assistant de service social au sein des écoles
- **Marchands/payants**
 - Service cours de la Liberté
 - Service place Guichard
 - AS en libéral
 - Photomaton à côté de la Préfecture
- **Aller vers/Rompre l'isolement et restaurer le lien social**
 - Ligne 37, porté par l'association Le Mas
 - Acoléa, service de prévention spécialisée
 - ALTM
 - Maraude jeunes porté par Alynea
- **Aides aux démarches administratives**
 - UFCS écrivain public (PAD)
 - ADOS
 - V3DE
 - AS des écoles
 - Ecrivain numérique 3 (AMELY) et 7 (UFCS ou AMELY)
- **Ateliers numériques/lutte contre l'illectronisme**
 - Annexe PAD 11 rue Turenne (ouverture prochaine)
 - Espace numérique Maison Lyon Pour l'Emploi 3^{ème}
 - BM 7 et BM 3
 - UFCS écrivains publics numériques

Accès à la langue française

- Anepa Tremplin (ateliers linguistiques) ;
- UFCS, Pôle linguistique de proximité PLP 3/7 et ateliers socio linguistiques;
- Centre social Bonnefoi (ateliers socio linguistiques) ;
- Arche de Noé (ateliers socio linguistiques) ;
- Langue Comme Une (EVS de Rancy Part Dieu) ;
- ADOS (dispositif UPE2A) ;
- Orspere-Samdarra (ASL) ;
- H&H Escalas (ASL) ;
- Association des commerçants chinois ;
- Etudiants étrangers CPU (Coup de Pouce Université Lyon) ;
- Association Evala ;
- Alliance française (Certifications Qualiopi) ;

Accès aux droits de santé et accès aux soins

- *Accès aux droits de santé*
 - Permanences Promotion Santé 69 : Permanences de médiation santé au PAD avec ou sans RDV et sans RDV et actions collectives avec les partenaires
 - Pause Diabolo, Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), Association Le Mas
 - Hôpital Saint Luc Saint Joseph : médiateurs pairs en santé à la PASS – permanence d'accès aux soins de santé -
- *Accès aux soins*
 - Maison des adolescents
 - PASS Saint-Joseph Saint-Luc
 - Professionnels de santé au sein des écoles : infirmier, médecin scolaire, assistant social
 - Comité Départemental d'Hygiène Sociale (C.D.H.S.) lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires dans le département du Rhône
 - MSP (Maison de Santé Pluri professionnelle) de la Guillotière
 - CPTS 7 (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
 - Équipe spécialisée en soins infirmiers (ESSIP) aller-vers, dispositif fondation dispensaire général de Lyon
 - Centre de soins médicaux infirmiers de la CPAM du Rhône 7 rue Bonnefoi
 - Centre de santé et d'éducation sexuelle Saint-Joseph Saint-Luc (remplit les mêmes missions sociales que le Planning familial)
 - Point écoute adultes à la MDML Corneille porté par l'ARHM (fondation action et recherche handicap et santé mentale)
- *Accompagnement à l'emploi, formation, entrepreneuriat, entreprises*
 - Mission Locale / Maison Lyon pour l'emploi (Charte des 1000, entrepreneuriat, permanence alternance, permanence emploi, recherche de stage, simulation d'entretien)
 - Permanence Emploi Ville de Lyon
 - Orée AJD
 - Atelier Emploi Part-Dieu
 - Escale Solidaire du 3 : permanences (ateliers et simulation entretien)
 - Ateliers du Présent
 - ACOLEA : chantiers, aide à la construction de CV, accompagnement insertion
 - ADOS : simulation entretiens, CV et lettres de motivation, orientation



Carte des ressources [UMAP](#)



Objectifs opérationnels



Apporter une réponse d'abord institutionnelle, confortée par une mobilisation associative



Poursuivre l'adaptation de l'offre sociolinguistique aux besoins du territoire



Favoriser l'accès aux soins des personnes les plus fragiles et éloignées des parcours de soins

Actions à développer



Travailler au déploiement d'une maison France Services ;
Réfléchir à l'opportunité du développement d'une maison de justice et du droit ;
Former les personnes à l'accueil en mairie pour renforcer un premier accueil adapté sur l'accès aux droits ;
Conforter les initiatives associatives pour l'accès aux droits et au numérique ;
Poursuivre et coordonner les actions d'aller vers ;
Développer des actions d'accompagnement physique des publics vers les lieux d'accueil ou de guichet ;
Envisager le développement d'actions de médiation emploi insertion, de l'aller vers dans la rue pour parler de l'existant sur le domaine de l'emploi ;



Rendre opérationnel le pôle linguistique de proximité ;
Rendre l'offre lisible ;
Renforcer l'offre d'ateliers sociolinguistiques ;



Maintenir les actions de médiation de santé (permanences et ateliers collectifs) pour faciliter l'accès aux droits de santé et aux soins pour les habitants et les usagers du territoire ;
Renforcer une offre de proximité de première écoute psychologique gratuite et anonyme (point écoute adulte et point écoute parents enfants) ;
Renforcer les actions de promotion de la santé notamment sur l'activité physique, l'alimentation, la santé des femmes, les dépistages organisés, la santé mentale;

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Maîtrise d'ouvrage de la coordination accès aux droits : équipe projet politique de la Ville en lien très étroit avec le CCAS d'une part et la mission hospitalité, égalité et équipe Projet Péri

Partenaires impliqués : Centre social Bonnefoi, Arche de Noé, ADOS, ALTM, ACOLEA, Fondation Armée du Salut, Espace de vie sociale des Rancy, Orspere Samdarra, acteurs du linguistique, UFCS, bibliothèques

Mobilisation du droit commun : Direction de la santé, CLSM, Métropole de Lyon, MDML, CCAS, Etat, MMIE, mission locale, CAF

Espaces de dialogue mobilisés sur le défi : Coordination accès aux droits, coordination du pôle linguistique de proximité, inter partenariale du territoire Moncey Voltaire Guillotière

INDICATEURS DE RÉUSSITE POUR LE DÉFI

Les partenaires du territoire s'estiment correctement outillés pour orienter les publics

Une offre de type « Maison France Services » existe et remplit bien ses fonctions

Un territoire qui répond à une fonction d'accueil historique, confirmée par un maillage de lieux hospitaliers depuis la maison de l'hospitalité à la Part Dieu jusqu'à la place Gabriel Péri.

LES CONSTATS

« La Guillotière est une zone grise de personnes ni régularisées, ni expulsées, les personnes y restent dans une forme d'errance. » - (Le Mas-Diabolo)

Nous l'avons vu, le territoire constitue un sas d'accueil formel et informel pour un nombre important de personnes arrivant sur la métropole. Il a ainsi pu être qualifié de « dispositif alternatif d'hospitalité » palliant le manque de réponses institutionnelles.

Tout l'enjeu, dans le cadre de ce défi, est de renverser l'approche et de faire en sorte que les problèmes puissent devenir une partie des solutions. Il s'agirait ainsi « d'identifier dans quelle mesure l'écosystème informel sur le territoire puisse être pensé dans le futur comme une composante des politiques locales d'hospitalité. » Etude sur les publics en grande précarité dans le secteur Gabriel Péri : L'intervention sociale au défi des précarités mouvantes. Document de synthèse, p.3

Ce faisant, le constat global est une saturation de l'offre par rapport à des besoins qui explosent dans tous les domaines des politiques d'accueil. **Plus particulièrement, les besoins sont criants dans les domaines suivants :**

Un hébergement d'urgence sous pression

Pour cette mission de service public qui incombe plus particulièrement à l'Etat, on constate une forte pression, notamment dans le domaine de l'hébergement d'urgence, les mises à l'abri, et les CHU pour les personnes sans titres. Celle-ci est telle que les services d'accueil de la Maison de la veille sociale (MVS) qui gèrent le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et des services SALMS (Services Accès au Logement et Mixité Sociale, anciennement SIAL), ont fermé leur porte et n'assurent plus les possibilités d'accueil des publics et des prises de rendez-vous.

Cette situation est renforcée par la pression mise sur

Mission Péri
Etude «L'intervention sociale au défi des précarités mouvantes »
Lyon, une ville hospitalière - mission égalité & hospitalité
Santé/santé mentale
Insertion/Emploi
Mission hospitalité métropole
CCAS PLuS (Pôle lutte contre le sans-abrisme)

la métropole de Lyon, alors que certains départements alentours n'assurent plus ce service. Pour rappel, l'Etude « Précarités mouvantes » considère que la précarité résidentielle est au cœur des difficultés des publics « habitants » et « habitantes » de la Guillotière.

Ainsi, « la problématique du logement est le premier enjeu soulevé par les acteurs associatifs et publics rencontrés en entretien. Ceci est confirmé par l'enquête menée par l'ALTM auprès des usagers de la place : sur les 166 personnes ayant répondu à la question, 113 personnes (70%) sont sans-domicile. Parmi elles, 45 personnes indiquent être hébergées chez un tiers, ce qui représente une forme de « zone grise » du sans-abrisme, cette forme d'hébergement pouvant recouvrir un large ensemble de situations en termes de précarité ou d'emprise.

Ces éléments sont le miroir localisé de la crise du logement et de l'hébergement connue à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Ainsi, selon la Maison de la Veille Sociale, en 2022, plus de 12 000 personnes sollicitent en vain une place d'urgence dans le territoire de la Métropole de Lyon. La réalité du sans-abrisme sur le territoire demeure prégnante ; le secteur Péri en est une sorte de baromètre visible.

Comme le souligne l'approche du Logement d'abord, l'accès au logement est en effet, avec l'emploi, un levier essentiel dans la mobilisation des autres droits et services, et dans la capacité des personnes à investir d'autres dimensions, telles que la santé. »

Des lieux d'accueil (accueil de jour et de répit, alimentation, hygiène, bagagerie, ...) à développer.

S'ils se développent, les accueils de jour, distributions alimentaires ou épiceries sociales ne suffisent pas sur le secteur pour répondre à la demande et combler l'ensemble des besoins fondamentaux des familles et des individus en situation de vulnérabilité.

Ces accueils de jour et autres dispositifs répondant aux besoins fondamentaux des personnes participent à la politique d'hospitalité de la ville et du territoire. Salles de bibliothèque, fontaines publiques, ou espaces de médiation et d'accueil des publics ayant connu des migrations, comme l'Espace de l'Orspere Samdarra, toute cette géographie de lieux permet d'accueillir une population sans hébergement fixe ou digne.

Si le territoire se dote désormais de différents lieux ou mobiliers, l'offre est insuffisante.

Un des besoins relevés par les partenaires concerne le manque de lieux de répit pour les familles hébergées à l'hôtel, notamment celles avec de jeunes enfants, et les parents d'enfants en situation de handicap. Il est nécessaire pour ces familles de pouvoir bénéficier d'espaces où elles peuvent se ressourcer et offrir un cadre sécurisé à leur enfant.

Le manque de buanderies et de lieux pour prendre des douches constitue également un obstacle majeur pour l'accueil des publics.

Une forte coordination des acteurs de santé et santé mentale qui ne permet pas néanmoins de répondre à l'ensemble des besoins

Comme évoqué dans le défi 1, « Renforcer l'accès aux droits », si une forte coordination entre les acteurs de la santé sur le territoire existe, des lacunes importantes persistent, et peuvent avoir d'importantes conséquences pour les personnes en situation de grande précarité.

Ainsi, l'étude « Précarités mouvantes » souligne l'importance des enjeux sanitaires, que ce soit pour la santé primaire (premiers recours), la santé mentale, ou les situations de handicap et de vieillissement, en particulier chez les Chibanis.

Les traumatismes vécus par ces personnes en raison de parcours migratoires difficiles, de violences subies et d'incertitudes concernant leur avenir impactent plus particulièrement la santé mentale. En effet, « *la problématique de santé mentale est présente dans plus de 90 % de la population étrangère rencontrée, que ce soit dans l'activité mobile ou l'activité de consultation.* » - (PASS Mobile).

Les problématiques d'addiction sont également prégnantes sur le territoire, ainsi que des situations de prostitution préoccupantes et/ou d'emprise, impactant également la santé et la santé mentale

des personnes.

Pour travailler sur ce volet, une coordination d'acteurs institutionnels et associatifs a vu le jour : le collectif santé Péri. C'est dans ce cadre que sont pensées et suivies les nouvelles actions, comme « L'Espace » de l'Orspere Samdarra, ou que les liens sont tissés entre acteurs. Cette coordination permet un meilleur suivi (accueil, repérage, orientation, prise en charge) des personnes entre les partenaires intervenant auprès de ces différents publics. Il permet en outre un partage et une montée en compétence collective des partenaires sur les situations observées et plus globalement sur la clinique de l'exil et de la migration.

Des solutions institutionnelles inexistantes, ou à la marge, en matière d'emploi et d'insertion instaurant une situation économique précaire

Parce que l'accès légal au marché de l'emploi est inaccessible pour ces différents publics au vu de leur situation administrative, ou parce qu'elles sont trop éloignées de l'emploi, ces personnes subissent toutes une situation économique précaire, sans salaires ou ressources fixes.

De plus, « la précarité économique des personnes fréquentant la place est due à de **nombreuses situations de non-recours** à certaines prestations sociales (retraite, RSA, AAH). [...] Comme l'illustre l'enquête menée par l'ALTM : si 36% des personnes avec droits déclarent bénéficier de prestations sociales, ce taux tombe à **4% (2 sur 52) chez les personnes primo-arrivantes récentes**, et à **14% (2 sur 14) chez les personnes en attente** d'une réponse suite à leur demande d'asile. » Etude sur les publics en grande précarité dans le secteur Gabriel Péri : L'intervention sociale au défi des précarités mouvantes. Document de synthèse, p.12

Cette impossibilité d'accéder à des ressources plonge une partie de ces personnes dans des situations illégales : travail au noir, trafics, emprise.

Les réponses actuelles, dans le cadre du droit restent très limitées. Néanmoins, des groupes de travail voient le jour pour accompagner la réflexion sur ces sujets.

Ainsi, un groupe de travail sur l'insertion et l'emploi sur la Mission Péri se penche sur les modalités et action permettant l'insertion professionnelle de publics qui ont un droit de séjour, mais qui, pour diverses raisons, restent très éloignés de l'emploi.

Vers un territoire hospitalier ?

Face à ce constat, le projet de territoire Moncey Voltaire Guillotière Péri, en cohérence avec le plan Hospitalité de la ville de Lyon, s'attache à en faire un territoire hospitalier, qui répond à sa fonction d'accueil.

« Ce quartier est une sorte d'ambassade du monde. On accueille le monde, c'est cosmopolite depuis toujours, et on veut que cela le reste. » Parole d'habitants

La Ville de Lyon s'est engagée dans une démarche d'hospitalité et a élaboré un plan d'actions permettant sa mise en œuvre. Il s'agit ainsi de « développer une culture locale de l'hospitalité et de l'accueil inconditionnel ».

Pour Moncey Voltaire Guillotière et pour la place Péri, qui sont, comme nous l'avons vu, des territoires d'accueil et d'intégration repérés sur la métropole, le défi est de répondre aux besoins fondamentaux de ces publics (personnes en demande d'asile, mineurs étrangers isolés et/ou en errance, personnes Roms, personnes en grande précarité).

Adossé à cette politique de droit commun, le territoire s'est doté d'espaces de coordination des acteurs, et de nombreuses réponses à ces besoins fondamentaux en constituent autant de ressources.

C'est ainsi qu'a pu se déployer, au travers du plan d'actions Gabriel Péri un appel à manifestation d'intérêts (AMI) jeunes en errance cofinancé par l'État, la Métropole et la Ville de Lyon, qui a donné naissance au dispositif « ligne 37 ». Il s'agit d'un service médicosocial expérimental, de rue, composé d'une équipe mobile et pluridisciplinaire, et qui accompagne les jeunes en errance sur le territoire (notamment des jeunes MNA).

Enfin, quartier monde, salle d'attente urbaine ou vestibule de la ville, ce territoire offre également un accueil informel essentiel aux personnes (cf infra).



LES RESSOURCES ET DÉMARCHES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE



Alimentation

- CCAS : pôle alimentaire au 27 rue Verlet-Hanus (restaurant social la Tablée des Gônes + tiers lieu la Cuisine des Gônes rue Dolet)
- Les escales solidaires d'Habitat et Humanisme
- Distribution food truck place Bahadourian
- Cafés suspendus (court-circuit, les clameurs et autres cafés du territoire)
- Epifree Saint André (Épicerie solidaire, gratuite et conviviale par des jeunes et pour les jeunes, qui permet de choisir ses produits alimentaires et d'hygiène)
- Le Patio des aînés (activité réduite)
- Les Paniers solidaires de l'Arche de Noé
- Ouverture en octobre 2024 du Marché des sages, épicerie sociale et solidaire et Vestiboutique portées par l'Armée du Salut
- Distribution de colis alimentaires par 3 As de Cœur
- Association La Cloche

Hébergement

- Centre d'hébergement de Notre Dame des Sans Abris
- Résidence ADOMA Lyon Montesquieu
- Auberge de jeunesse le Flâneur qui loue des chambres à titre gratuit
- Hébergement d'urgence au sein du CLIP
- MDML (recours DALO)
- Amély (DALO), accompagnement numérique MA3
- ML / MLPE 3^{ème} : CESF basé au Siège, demandes de logement social
- Médiation sociale habitat inter-bailleurs ALTM
- ADOS, demandes logement social, accès au logement
- ACOLEA : accompagnement physique

Par ailleurs, **de nombreux squats et marchands de sommeil existent sur le territoire**. Ainsi, de nouveaux espaces de squat se développent dans les parcs de la Ville, notamment au parc du Béguin à proximité immédiate de Forum réfugié à l'extrême Ouest du QPM Guillotière. De même, le squat sous le pont de la voie de chemin de fer de la Halte ferroviaire Jean Macé « héberge » de nombreuses personnes, notamment migrantes.

Accueil de jour et de répit

- L'Espace de L'Orspere Samdarra porté par le Centre hospitalier Le Vinatier
- Accueil de jour Saint André (FNDSA) (Accueil de jour convivial et solidaire dédié aux femmes et aux familles en situation d'exclusion, d'errance ou de grande précarité.)
- LAHSo : sur la Rue Paul Bert; Accueil de jour
- Espace de répit Ligne 37
- Pause Diabolo - CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour usagers de drogues) : accueil café

Et des lieux plus informels, mais qui constituent également des lieux de répit

- Bibliothèque Part Dieu et le centre commercial
- Place du pont
- Les écoles
- Bains douches
- Bagage rue (un café)
- PAD Bonnefoi
- L'espace Rancy
- LAEP Arche de Noé (gratuit)
- Coup de pouce relais
- Le Mas pour les MNA
- Bibliothèque de la Guillotière.

« Le point fort c'est la communauté, très structurée autour des gens arrivés dans les années 50, avec une fonction régulatrice forte. Cela s'illustre aussi par la solidarité entre les gens, des relations proches. C'est une grande famille »

« On est dans un lieu qui est le résultat d'un travail collectif, c'est un quartier où les gens sont mobilisés »

« En tant que commerçants, on fait tous du social, on participe tous à l'accompagnement des publics en errance. »

Paroles d'habitants et commerçants





Accès aux droits de santé et accès aux soins

- France Humanitaire - soins dentaires et lunettes (réservés aux personnes sans couverture médicale ou droits incomplets)
- Accès aux droits de santé :
 - Permanences Promotion Santé 69 : Permanences de médiation santé au PAD avec ou sans RDV et sans RDV et actions collectives avec les partenaires
 - Ligne 37 : addictions, phénomène de groupe...
 - Pause Diabolo, Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), Association Le Mas
 - Médiateurs pairs en santé à la PASS et l'Espace de l'ORSPERE SAMDARRA

• Accès aux soins

- Maison des adolescents
- PASS Saint-Joseph Saint-Luc
- Professionnels de santé au sein des écoles : infirmier et médecin scolaire
- Comité Départemental d'Hygiène Sociale (C.D.H.S.) lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires dans le département du Rhône
- Maison de Santé Pluri professionnelle de la Guillotière
- CPTS 7 (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
- Equipe spécialisée en soins infirmiers (ESSIP) aller-vers, dispositif fondation dispensaire général de Lyon
- Centre de soins médicaux infirmiers de la CPAM du Rhône 7 rue Bonnefoi
- Centre de santé et d'éducation sexuelle Saint-Joseph Saint-Luc (remplit les mêmes missions sociales que le Planning familial)

- Point écoute adultes ARHM à la MDML Corneille
- CDHS rue de Marseille : vaccinations, consultations de pneumologie, de prévention et dépistage, tests tuberculose
- Médecins du Monde

Au niveau de l'hygiène, les seuls bains douches de la ville se situent à Gerland et sont saturés.

- Coordination Ville de Lyon (pour rappel)
 - Conseil Local de Santé Mentale 3/6
 - GT Atelier Santé Ville Moncey-Voltaire
 - Collectif Santé Péri

Emploi - Insertion

- Coordination Ville de Lyon / MMIE
 - Groupe de travail Péri Emploi insertion
 - Comité d'étude : suivi Etude Pluricité sur l'emploi des personnes sans droits ni titres
- Permanences de Yoon à l'Arche de Noé
- Accueil inconditionnel des Missions Locales du 3^e et du 7^e (numérique, ateliers vie sociale, sorties culturelles)

Droit des étrangers

- L'association V3DE qui a développé des permanences dédiées au droit des étrangers au sein de l'Arche de Noé ;
- Espace de vie sociale (EVS) de Rancy Part Dieu (permanences Amely, collectif des sans-papiers 69, Collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation et le soutien aux enfants des squats (C.L.A.S.S.E.S))
 - Amély (PAD et Arche de Noé)
- MDML : AS. Des permanences administratives pour les repas, domiciliation, épiceries sociales.
- Yoon (Arche de Noé) : DE des étudiants.

Accès à la langue (cf infra Défi 1, p.19)

Objectifs opérationnels



Coordonner un premier niveau de réponses aux besoins fondamentaux des personnes sur le territoire



Renforcer la complémentarité et l'interconnaissance entre les acteurs de l'hospitalité



Mieux communiquer sur l'existant



Développer une action additionnelle (solutions locales, coopérations, mutualisations, ingénierie financière et diversification des ressources)

Actions à développer

Penser des réponses de type maison de santé communautaire ;
Proposer des solutions locales d'accès à l'hygiène ;
Développer un équipement public symbole de l'hospitalité sur le territoire ;
Former les acteurs de terrain à la lutte contre les discriminations ;



Former les acteurs de terrain au premier accueil des personnes primo-arrivantes/ personnes en situation d'addictions/ personnes en fragilité/populations LGBTQ+, personnes en situation de prostitution ;
Faire de l'info et de l'aller vers pour les familles mises à l'abri (femmes isolées et familles), notamment devant les hôtels où elles sont hébergées ;



Renforcer les liens entre les acteurs de médiations et les services de police ;
Créer du lien avec la préfecture ;
Retrouver du lien entre les acteurs du territoire et les MDML, le CCAS ;



Rendre visible les propositions existantes et continuer à renforcer la communication sur les droits de chacun, notamment en matière de santé et de santé mentale ;

Valoriser les projets étendards du territoire dans le domaine de l'hospitalité ;
Valoriser les accueils de jours, et les accueils en général, les faire mieux connaître et soutenir leur développement ;
Imaginer un outil facile d'utilisation et simple répertoriant l'existant ;



Porter des plaidoyers collectifs auprès des institutions ;
Mettre en réseau les associations caritatives et humanitaires qui œuvrent sur le territoire (notamment les maraudes) et créer des liens avec les autres associations locales ;
Se coordonner dans l'objectif d'accompagner globalement, en prenant la situation de la personne dans son ensemble et en tissant des liens de confiance, ce qui nécessite des liens privilégiés entre les professionnels du territoire et les institutionnels ;

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Partenaires impliqués : Centre social Arche de Noé, Centre social Bonnefoi, ADOS, EVS de la MPT des Rancy, Amely, Ligne 37, Espace de l'Orspere Samdarra, Village du droit des étrangers, associations spécialisées sur le sujet (médecins du monde, forum réfugiés, Classes ...) et associations de la Maison de l'Hospitalité, associations de la santé et de l'accès aux soins, associations de l'insertion et de l'emploi, associations culturelles, maison de la veille sociale, Fondation Armée du Salut, FNDSA, bibliothèques, association 3 AS de cœur, UFCS, Tremplin Anepa, Langues comme une, ...

Mobilisation du droit commun : Mission Égalité et Hospitalité (GT Droits des étrangers), équipe Projet Péri- volet social du plan d'actions de transformation de la place Gabriel Péri, Mission Hospitalité de la Métropole de Lyon, MDML, CCAS, État (DDETS, Préfecture).

Maîtrise d'ouvrage via 2 espace(s) de dialogues mobilisés pour mener à bien cet enjeu : Coordination solidarités (hospitalité et accès aux droits) co-portée par la Mission Quartiers Anciens et la mission Péri, GT emploi insertion. Et 1 groupe territorial expérimental mêlant animation et hospitalité sur Mazagran/Guillotière

INDICATEURS DE RÉUSSITE POUR LE DÉFI

- Le quartier est labellisé « territoire hospitalier »
- Les lieux de répit sont maillés et permettent un parcours « ressource » pour les bénéficiaires

DÉFI 3

UNE OFFRE AJUSTÉE AU NIVEAU DES BESOINS D'UNE JEUNESSE PLURIELLE À MIEUX COMPRENDRE ET SAISIR

Un territoire qui structure l'action en direction des jeunes du territoire pour viser la prévention des ruptures, les alliances éducatives qui font continuité, des actions avec les jeunes qui font leviers d'émancipation.

LES CONSTATS

Des jeunes aux problématiques multiples

On relève sur notre territoire une **part élevée de jeunes** comparativement aux données moyennes sur l'ensemble de la ville de Lyon. Cela indique un quartier relativement jeune et donc des besoins accrus en termes d'éducation, de loisirs et de services pour ce public spécifique.

L'analyse des jeunes présents sur le territoire fait état de trois catégories distinctes de jeunesse, chacune avec ses spécificités.

La première regroupe les jeunes du quartier, pour une partie d'entre eux issus de familles précaires et exposés à des difficultés structurelles : un taux de chômage élevé, des difficultés scolaires, la précarité économique, la stigmatisation. Pour ces derniers, les difficultés s'accumulent tant pour s'orienter dans le monde du travail et que pour parvenir à s'extraire du quartier.

On note également la présence d'un nombre important d'étudiants qui n'ont pas toujours les mêmes problématiques et qui sont notamment touchés par des enjeux de précarité alimentaire ou de consommation de substances illicites. Ces derniers, généralement plus mobiles et "de passage" ont moins de mal à quitter le quartier une fois leurs études terminées.

Enfin, il est important de mentionner la présence sur le territoire de mineurs non accompagnés (MNA) ou jeunes en errance, issus de parcours migratoires difficiles. Invisibilisés par les chiffres, ils forment une troisième jeunesse, dépourvus de soutien familial, et de fait, en situation de grande vulnérabilité. Leur prise en charge relève d'un enjeu social majeur, car ces jeunes, bien qu'ils bénéficient pour certains d'une protection de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), se heurtent à des difficultés administratives et à un manque de ressources en général. Ces derniers sont ainsi exposés à des risques

#Education
#Jeunesse
#Santé/santé mentale
#Insertion emploi
#Paroles de jeunes - mission jeunesse
#Réfèrent de parcours de réussite éducative
#Projet éducatif lyonnais, cité éducative
#Cité éducative

accrus de marginalisation, d'exploitation ou de délinquance. Le soutien qui leur est apporté par les acteurs associatifs du quartier représente un des leviers essentiels pour leur intégration.

Ces trois groupes nécessitent des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques, tant sur le plan social qu'en termes d'accès aux droits.

« Il faut valoriser les choses qui existent sur le territoire pour les jeunes, et les prendre par la main. Il y a toute une offre gratuite existante au sein des structures »
Parole d'habitant

Un partenariat présent et à coordonner

Dans le domaine de la jeunesse, la variété des partenaires associatifs forme un tissu associatif fort sur le secteur avec chacun ses différences et ses complémentarités. Les équipes dédiées au sein des différentes structures connaissent les publics jeunes et se font le relais de leurs attentes et de leurs besoins. **Le territoire dispose ainsi d'un réseau sur lequel il est possible de s'appuyer, avec des dispositifs ancrés et identifiés.**

Les partenaires font état d'une capacité à proposer aux jeunes et aux familles à la fois des actions en matière de prévention, d'accompagnement individuel ou collectif, une offre de loisirs et culturelle fournie, et des équipements pour les jeunes, avec des professionnels qualifiés à la fois dans le champ du social et du médico-social.

Un nombre important de partenaires dont les actions sont à conforter et solidifier. Le dialogue avec l'éducation nationale et le collège sera aussi à renforcer afin de permettre une meilleure coordination des parcours et des transitions entre l'école primaire et le secondaire. **Les jeunes constituent par ailleurs un public très volatile, difficile à accrocher et à fidéliser.** Ainsi, les liens personnels construits sur le temps long sont importants à prendre en compte pour ne pas être mis à mal par le turn-over au sein des structures.

LES RESSOURCES ET DÉMARCHES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE

Santé/santé mentale

- Maison des Adolescents du Rhône ;
- L'espace santé jeunes du CRIJ (situé dans le 2nd arrondissement mais identifié sur le territoire) ;
- Démarche SAJ (Santé Addiction Jeune 16-25 ans) ;
- Actions des équipes médico-sociales (infirmier scolaire et assistante sociale) de prévention à destination des enfants menées dans l'école ;

Accompagnement global/prévention contre le décrochage/insertion

- Equipe médico-sociale au sein des écoles primaires.) ;
- Organisation de Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) au sein des collèges ;
- Mission Locale pour les 16-25 ans ;
- La présence des éducateurs de prévention spécialisée sur le territoire ;
- Accompagnement à la scolarité proposée par l'association ADOS, le Centre social Bonnefoi, la MPT des Rancy, Coup de pouce relais (enfants en élémentaire) ; l'Arche de Noé

Logement

- Présence de nombreuses résidences étudiantes et de foyers jeunes ;

Accès à la culture/lien social

- Espace culturel à Painlevé : le CRAP (Centre d'art – Musiques Urbaines / Musiques Electroniques) et le conservatoire ;
- Espace jeunesse de l'arche de Noé ;
- Espace jeunesse du centre social Bonnefoi ;
- Espace jeunesse de l'association ADOS ;
- Espace jeunesse de la MPT des Rancy ;
- Offre d'accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) ;
- Théâtre de l'Elysée ;
- Kommet qui propose des ateliers pour les enfants et des visites gratuites ;
- L'Espace de l'Orsperre Samdara

Autres actions portées par des acteurs du territoire :

- Chantiers jeunes ;
- Séjours en-dehors du quartier à la journée ou sur plusieurs jours ;
- Ateliers d'éducation aux médias et de création journalistique ;
- Projets inter associations y compris avec des associations en-dehors du territoire ;



Objectifs opérationnels

Actions à développer



Favoriser le déploiement d'une offre dédiée aux jeunes



Proposer des lieux d'accueil et de convivialité en proximité à destination des jeunes;
Soutenir les espaces jeunes des structures d'éducation populaire;
Réfléchir à l'opportunité de l'ouverture d'un équipement public dédié aux jeunes ;
Soutenir les actions d'éducation aux médias, pour lutter contre les discriminations, le racisme et la xénophobie ;
Faciliter l'accès des jeunes aux activités culturelles et sportives, chantiers loisirs, pour favoriser leur épanouissement personnel et leur intégration sociale, dans le territoire et en dehors ;



Soutenir la fonction parentale, mono parentale (aider les familles à accompagner leurs jeunes)



Mailler les espaces de parentalité ;
Développer des services d'écoute et de soutien psychologique pour aider les jeunes à faire face à leurs difficultés personnelles et sociales ;
Déployer l'opération « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) pour favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant dans la scolarité de leur enfant ;
Poursuivre la dynamique santé addiction jeunesse ;



Participer à la prévention du décrochage scolaire et contribuer aux actions d'insertion professionnelle



Soutenir et développer les dispositifs de soutien scolaire et de tutorat ;
Prendre appui sur l'ingénierie de la Cité éducative pour développer de nouvelles actions collectives pour prévenir le décrochage scolaire ;
Continuer le développement de chantiers jeunes et notamment en favorisant la participation des jeunes filles à travers la coordination entre les services de prévention spécialisée, la DSP, la mission de coopération culturelle et la mission quartiers anciens ;
Renforcer les liens entre les structures du territoire et la Mission Locale, actives sur le sujet ;

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Partenaires impliqués : ADOS, Centre social Bonnefoi, Arche de Noé, MPT des Rancy, prévention spécialisée, équipes médico-sociales des établissements scolaires, Collège Raoul Duffy, école maternelle et primaire Painlevé, Mission locale, MMIE.

Mobilisation du droit commun : Mission Lyon jeunes, direction de l'éducation, direction de la santé, Métropole de Lyon, Etat, CLSM, Cité éducative, référent de parcours PRE.

Espaces de dialogue mobilisés sur le défi : Coordination jeunes pilotée par la mission quartiers anciens et avec une animation tournante pour veiller à une entrée globale des besoins des jeunes.

INDICATEURS DE RÉUSSITE POUR LE DÉFI

- Des projets sociaux et une gouvernance des structures d'éducation populaire qui valorisent une participation active des jeunes.
- Des acteurs des jeunes portent des projets en commun.



PROPOSITIONS D' ACTIONS FORMULÉES PAR LES JEUNES :

- Pour favoriser l'accès à la culture : développer des actions en lien avec le cinéma, les jeux vidéo ou la cuisine ;
- Valoriser la culture populaire ;
- Développer des actions d'éducation aux médias et de fact checking, suivant les sujets qui intéressent les jeunes (TikTok, Youtube, BFM, BRUT, Hugo Decrypte, Snapchat...);
- Développer l'accompagnement à la citoyenneté avec des actions visant à mieux comprendre les courants politiques et religieux;
- Promouvoir l'accès aux droits et à la santé en informant les jeunes dans des lieux-tiers (association, centre social) pour parler de la santé dans sa globalité (alimentation, sommeil, santé mentale, vie affective et sexuelle...);
- Développer l'accès aux soins de santé mentale en déployant des psychologues dans les établissements scolaires pour accompagner les jeunes victimes de harcèlement scolaire ;
- Accompagner à l'insertion/orientation en faisant intervenir davantage de professionnels pour découvrir les métiers ;
- Soutenir et accompagner les jeunes en développant un « lieu de répit » où les jeunes puissent garder un rythme dans un cadre rassurant et encourageant en cas de décrochage scolaire.

Source : Focus Jeunes organisé par la Mission Quartiers Anciens avec le soutien du Centre Social Bonnefoi. En présence des jeunes du Centre Social Bonnefoi, de la Maison pour tous des Rancy et de l'Arche de Noé. (24 .09.2024)

#Cadre de vie
#Habitat
#Développement économique
#Sécurité et tranquillité
#Santé environnementale / Santé mentale

Un territoire inclusif avec un cadre de vie et un habitat améliorés

LES CONSTATS

Un territoire à forte densité de logements anciens à rénover

Sur le territoire de Moncey Voltaire Guillotière, le tissu urbain est caractérisé par un parc de logement composé d'immeubles anciens notamment sur le secteur de Moncey-Voltaire, et des espaces publics de taille modeste très fréquentés.

L'intervention des collectivités sur ce territoire en matière d'habitat s'est principalement concentrée sur l'amélioration du parc privé indigne et dégradé. Moncey Voltaire Guillotière regroupe en effet une bonne partie des adresses accompagnées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de lutte contre l'habitat indigne (PIG HID).

Ce territoire est ainsi caractérisé par un parc de résidences anciennes nécessitant des réhabilitations importantes, notamment pour les logements énergivores souvent qualifiés de « passoires énergétiques ». Les parties communes et certains logements sociaux du secteur affichent également des besoins de rénovation.

A noter, également, un marché de l'immobilier tendu qui réduit l'accès au logement pour les ménages modestes, accentuant les difficultés de nombreux habitants.

Enfin, la demande en hébergement pour les publics en difficulté est forte, soulignant le besoin d'interventions adaptées pour garantir un habitat décent et accessible.

« L'histoire du quartier incarne le symbole d'un quartier populaire qui a droit à la ville en hypercentre »
Parole d'habitant

Un parc de logements sociaux dispersés

Le parc social de logements est composé de petites résidences en immeubles de 15 et 20 logements. Le territoire regroupe également un nombre important de bailleurs (14) :

- GLH
- Alliadé
- Ira 3 F
- LMH
- CDC habitat
- Batigère
- Habitat et humanisme régie nouvelle
- Sacvl
- Adoma
- Semcoda
- Habitat Rhone Alpes
- Villogia
- Solar
- In'li Aura

Nous retrouvons néanmoins quelques résidences de logements sociaux de taille moyenne sur le quartier de la Guillotière.

Des rez-de-chaussée actifs: symboles d'un fort dynamisme commercial

Le quartier de Moncey Voltaire Guillotière bénéficie d'une offre commerciale attractive à rayonnement régional, notamment autour de l'alimentation et de la thématique du mariage. Il se distingue par une forte présence de commerces multiculturels, ainsi que par une surreprésentation d'agences de transfert d'argent, de boutiques de téléphonie mobile et d'offres de restauration rapide.

Sa position stratégique, en centralité, génère d'importants flux piétons, nécessitant une gestion adaptée selon les rues. La rue Moncey, par exemple, souffre d'un manque de visibilité.

« Les commerçants de la rue Moncey manquent de visibilité : les gens ne connaissent pas cette rue, elle est trop cachée, ils ne viennent pas »

« Il est important d'occuper les rez-de-chaussée vacants et de préserver le commerce de proximité »
Parole de commerçant

Cependant, ce dynamisme est entaché par des points de crispation autour de la propreté, ainsi qu'une apparence dégradée de nombreuses façades et vitrines, qui affectent l'image globale du quartier.

« Les commerces ont une fonction régulatrice sur le quartier » Parole de commerçant



Un cadre de vie en partie dégradé

Le territoire est confronté à des défis importants en matière de propreté et de gestion des espaces publics.

La fonction commerciale des rez-de-chaussée propose une offre importante de restaurants, de magasins d'alimentation et du prêt-à-porter, et augmente ainsi la fréquentation et le flux de passage dans les rues. Cela engendre une accumulation de déchets professionnels importante dans les espaces publics, qui ne devraient pas être à la charge des collectivités. L'état de propreté du quartier est dégradé avec une gestion à adapter aux difficultés et aux besoins spécifiques.

De nombreux déchets jonchent la voie publique, et certains lieux, comme la place Péri, la place Mazagran, la rue Paul Bert, la rue Moncey et la Grande Rue de la Guillotière, sont particulièrement touchés par un manque de propreté. Par ailleurs, ces espaces connaissent une occupation importante, accompagnée de comportements inciviques.

« Les dépôts sauvages, les dépôts de chantiers sont nombreux dans le quartier. Il faut agir sur la propreté du quartier et sur les squats » Parole d'habitant

Les parties communes des immeubles sont également fréquemment occupées de manière inappropriée, aggravant les problèmes de salubrité.

La présence de nuisibles – rats, punaises de lit, souris, blattes – représente un enjeu sanitaire majeur, d'autant plus accentué par l'absence de relais locaux ou de gardiens pour certains bailleurs, rendant difficile une

gestion proactive des nuisances dans le quartier.

« Il y a beaucoup de rats dans l'espace public, dans les logements. Il y a aussi des problèmes de nuisances sonores et olfactives » Parole d'habitant

Des tensions urbaines et une activité délictuelle notables

L'activité délictuelle sur le secteur est forte. Elle porte sur des territoires bien identifiés place Péri, place Mazagran, place Raspail et les rues adjacentes. Le sentiment d'insécurité est toujours présent sans pour autant être un frein à la vie du quotidien. En 2023, 62% des habitants de Moncey Voltaire Guillotière se sentent en sécurité sur le quartier, 11% de moins que la moyenne des QPV de Lyon (source : EEH).

Ce quotidien est marqué par des épisodes de violences. Il est également contrarié par la vente de cigarettes de contrebande mais aussi par les conséquences de la consommation de produits de stupéfiants qui engendrent des nuisances sonores mais aussi sanitaires.

L'espace public est occupé majoritairement par les hommes. Les femmes ne l'investissent que trop peu.

« En tant que femme, on trace sa route dans l'espace public parce qu'on peut être embêtée » Paroles d'habitant

Par exemple, elles ne s'installent pas aux terrasses des cafés. Également les familles investissent moins les espaces de jeux des places (Bahadourian et Mazagran), au regard des occupations abusives à proximité.

LES RESSOURCES ET DÉMARCHES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE

Le territoire dispose de ressources, d'acteurs et d'actions visant à répondre aux besoins, en s'appuyant sur des forces et des valeurs historiques. La solidarité, l'hospitalité et la tradition d'accueil, la convivialité, l'interculturalité, la participation habitante, le patrimoine).

Les acteurs ressources du territoire

- Le centre social Bonnefoi sur le quartier de Moncey ;
- L'association Brin d'Guill (Gestion et animation de jardins partagés) présente sur la place Mazagran ;
- ALTM présente sur le territoire de MVG à la fois pour la médiation sociale de rue et le projet de médiation sociale habitat Moncey ;
- Le conseil Citoyen Moncey / conseils de quartiers ;
- Des associations de commerçants existantes ou en création, notamment ACQM, APORT, Lyon 7 rive Gauche, re A dorons la Guill, Associations de commerçants asiatiques ;
- Les bailleurs ;
- Un travail partenarial avec les bailleurs autour des cellules commerciales ;
- Périmètre de sauvegarde du commerce, avec une veille sur les mutations et possibilité d'activation du droit de préemption ;
- Elaboration d'un schéma de développement économique ;
- Le poste de Police Municipale ;
- Un binôme d'éducateurs de prévention spécialisée ;
- Le déploiement du dispositif ligne 37 ;

Les démarches sur le territoire :

Habitat

- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé via le PIG HID Métropole et Ville de Lyon (rénovation d'immeubles privés, transformation en logements sociaux) ;
- Production de logements sociaux sur certains fonciers disponibles en lien avec les bailleurs sociaux ;
- Médiation habitat inter bailleurs menée par l'ALTM sur le quartier de Moncey ;

Cadre de vie

- L'installation de silos aériens de tri, des bornes de compost et des silos à cartons sur la voie publique sur Moncey/Guillotière ;
- L'organisation de la dératisation sur Moncey en lien avec les bailleurs, les services de la métropole et avec un appui important de la direction de la santé de la ville de Lyon ;
- La mise en place d'une coordination propreté cadre de vie dans le cadre du projet Péri mais qui rayonne sur l'ensemble du périmètre de Moncey Voltaire Guillotière ;
- Le sur-entretien de certains espaces publics comme mazagran ;
- L'action coordonnée de la police municipale et du centre de supervision urbain pour la lutte contre les dépôts d'encombrants ;

Aménagements

- Aménagement du passage piéton cours Gambetta (projet Péri) ;
- Végétalisation d'une partie du cours Gambetta
- Aménagement d'un nouvel espace public devant la fresque du cinéma (projet péri) ;
- Aménagement de la rue P. Bert donnant plus de place aux piétons (projet péri) ;
- Aménagement de la nouvelle aire de jeu place Mazagran (budget participatif)

Tranquillité Publique / Prévention de la délinquance

- Suivi de l'évolution des problématiques de sécurité / tranquillité publique avec le point prévention sécurité et la réunion bailleurs / police
- Aide au traitement des problématiques de conflits de voisinage avec l'instance « médiation / conflits de voisinage » ;
- Le contrôle par la PM du respect de la réglementation en matière de vente d'alcool (arrêté d'interdiction de vente à emporter de 21h à 6h) ;
- Déploiement d'animations sur la période d'été pour une occupation positive de l'espace public ;
- Mise en place d'une cellule de veille Guillotière visant à protéger les mineurs et jeunes adultes migrants victimes de traite des êtres humains ;
- Développement des chantiers jeunes et des actions de prévention dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances ;

Objectifs opérationnels

Continuer l'amélioration de l'offre d'habitat privé et social existant et définir une stratégie adaptée de développement de l'offre de logement sur le quartier

Agir pour une propreté durable du quartier

Penser des espaces durables et inclusifs

Participer au développement économique et à la dynamisation commerciale du territoire

Renforcer la sécurité, la tranquillité des habitants et des usagers et diminuer le sentiment d'insécurité

Actions à développer

Lutter contre l'habitat indigne et dégradé sur le secteur MVG ;
Renforcer l'action de médiation inter bailleurs ALTM ;
Améliorer la prise en compte des réclamations des locataires du parc social ;
Travailler avec les bailleurs l'amélioration et la rénovation du parc social ancien ;
Poursuivre des acquisitions d'immeubles indignes et dégradés en vue de développer du logement accessible (locatif social, familial et étudiant) ;
Conduite d'une étude habitat OPAH-RU sur le secteur Moncey-Voltaire-Guillotière ;

Mobiliser les moyens de collecte et de propreté spécifiquement dédiés, pour répondre aux besoins du quartier ;
Améliorer l'intervention en ciblant les points les plus problématiques du quartier ;
Responsabiliser les acteurs et les habitants du quartier à travers la sensibilisation et la verbalisation des incivilités ;
Mobiliser des actions de sur-entretien des espaces les plus en difficultés ;
Lutter contre la prolifération des nuisibles sur le quartier, par des actions de traitements ;
Poursuivre la mise en place d'un accompagnement autour des punaises de lit avec SP actions dans le cadre du programme Oh Punaises !

Aménager des espaces publics adaptés aux usages (espaces sportifs, culturels, végétalisés) et à hauteur d'enfants.

Être en lien avec la DECA pour l'accompagnement des associations de commerçants existantes et en création, pour une mobilisation plus importante dans l'animation du territoire ;
Effectuer un travail visant à lever les frontières 3e / 7e en matière de commerce ;
Accompagner la mise en place de signalétiques piétons afin d'améliorer la visibilité des commerces du quartier notamment de la rue Moncey ;
Continuer la stratégie d'achat des murs dans le cadre du développement de l'offre commerciale et la réaffirmation du caractère multiculturel du quartier ;
Sensibiliser les bailleurs publics et privés en termes de stratégie économique de la ville de Lyon portée par la DECA notamment dans le cadre des instances existantes (COTECH commerce Péri) ;
Suivre l'ambition de travailler sur l'apparence extérieure des commerces ;
Accompagner la montée en qualité des commerces existants ;

Limitier les troubles à la tranquillité liés aux consommations diverses (stupéfiants, alcool) mais aussi aux activités de contrebande (médicaments, cigarettes) ;
Maintenir un dispositif policier fort afin de prévenir le développement des faits délictueux ;
Poursuivre une action forte de contrôle des commerces pour lutter notamment contre le non-respect de la réglementation liée à la vente d'alcool ;
Encourager la relation police populations. (Les habitants sont peu enclins à contacter la police. Proposer une image différente de la police) ;
Favoriser le retour sur ce secteur d'un DCP (Délégué à la Cohésion Police Population) ;
Encourager la place des femmes sur l'espace public ; poursuivre le déploiement du dispositif « Angela » qui vise à lutter contre le harcèlement de rue ;
Poursuivre le développement des actions de prévention auprès des publics jeunes : chantiers jeunes, dispositif Ville Vie Vacances, jobs saisonniers, etc ;
Maintenir le dispositif de médiation sociale porté par l'association ALTM ;

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Partenaires impliqués : Bailleurs, ATLM, Prévention spécialisée, centre social Bonnefoi, SPactions, le cent sept, le conseil citoyen, les mairies du 3e et 7e arrondissement

Mobilisation du droit commun : Service Prévention-Sécurité de la Ville de Lyon (DSP), Service Habitat de la Ville de Lyon, Direction de l'habitat et du logement de la Métropole de Lyon, la Direction centrale de l'immobilier (Ville de Lyon), DGTB, DECA, Direction de la santé, CLSM, équipe Projet Péri, police municipale, police nationale, le centre de surveillance les subdivisions de la collecte et du nettoyage de la Métropole de Lyon, la direction du cadre de vie de la ville de Lyon, la direction de la biodiversité et de la nature en ville, la direction de l'éclairage urbain, les subdivisions voirie de la Métropole de Lyon

Espaces de dialogue mobilisés sur le défi : GT Propreté, GT urbain, les GT du PIG HID, les points police d'arrondissement, GT médiation ALTM habitat et cadre de vie.

INDICATEURS DE RÉUSSITE POUR LE DÉFI

- Des indicateurs EEH plus valorisants pour le territoire sur le volet sécurité, propreté, logement
- L'image du quartier s'est améliorée

An aerial photograph of a city, likely Lyon, France, showing a wide river (the Saône) flowing through the center. The city is densely packed with buildings, many with red-tiled roofs. In the background, there are rolling hills and mountains under a clear blue sky. A large, stylized number '02' is overlaid on the left side of the image.

02

**Deux axes
transversaux du
projet de territoire**

LES CONSTATS

#Lien social
#Culture
#Ville de Lyon labellisée 100% éducation
artistique et culturelle (EAC)

Un territoire générateur de lien social et de cohésion pour favoriser le vivre-ensemble. La culture est un levier pour répondre aux enjeux du territoire et ses quatre défis. Il s'agit globalement d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre des droits culturels; en respectant les identités et la diversité culturelle des habitants, en restant vigilant à l'accès aux ressources existantes localement et ailleurs dans la ville, et en veillant à développer une participation de chacun et chacune par l'outil que représente la coopération entre acteurs des territoires culturels.

Une offre culturelle et socio culturelle importante sur le territoire

L'offre culturelle et socio-culturelle du territoire génératrice de lien social n'a eu de cesse de s'étoffer depuis 2022 avec l'arrivée de nouveaux acteurs ou l'affirmation d'acteurs déjà implantés à s'engager davantage dans les projets de territoire.

Tout d'abord, les structures d'éducation populaire jouent un rôle fondamental. En proposant des activités éducatives, en favorisant des médiations culturelles et sociales en direction des habitants, elles permettent aux habitants de se retrouver autour de projets communs, favorisant ainsi le vivre-ensemble.

Les acteurs culturels, jouent également un rôle important en tant que générateurs de lien social. En organisant des événements, ateliers artistiques, spectacles ou expositions, ils permettent aux habitants de découvrir et de se retrouver autour d'une pratique artistique propice à la rencontre et aux échanges.

Sur la question du patrimoine matériel et immatériel, un certain nombre d'acteurs œuvrent pour valoriser la richesse du quartier, son histoire et sa diversité.

En tant que quartier monde, le territoire bénéficie d'une diversité culturelle notable : de nombreuses langues parlées et des identités culturelles multiples.

« Le quartier est multiculturel, à proximité de tout. [...] Il y a beaucoup d'animations, c'est dynamique, avec une bonne offre de service, des commerces, de la culture... »
Parole d'habitant

Un ancrage local pour des événements et des acteurs à l'échelle de la ville

Au-delà des ressources internes au territoire, les programmations événementielles d'échelle métropolitaine trouvent de plus en plus d'ancrage local et une dynamique a été renforcée autour de la déclaration de coopération culturelle de la Métropole et sa déclinaison à l'échelle de la ville de Lyon : la charte de coopération culturelle (Biennale de la danse et Biennale d'art contemporain en particulier).

Des grands événements comme la Fête des Lumières s'inscrivent dans le territoire et le font rayonner au-delà de son périmètre (« Gazouilli » en 2022 avec l'artiste Bibi). De même, la participation d'acteurs du territoire à des programmations comme « Tout le monde dehors », les Journées européennes du patrimoine ou la Fête de la musique, permettent une visibilité et un enrichissement de l'offre culturelle.

Par ailleurs, des institutions culturelles signataires de la charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon s'ancrent sur le territoire avec des projets ponctuels ou sur le long terme. On peut citer les Archives municipales qui travaillent avec la Maison des projets Péri, le Musée Gadagne pour des balades urbaines ou des interventions de son vélo musée, la Maison de la danse avec des parcours du spectateur. On peut aussi citer les grands équipements culturels en proximité que sont l'Auditorium-Orchestre national de Lyon ou le Cinéma Comoedia.

Enfin des acteurs comme Culture pour Tous favorisent l'accès à l'offre culturelle métropolitaine grâce à des outils comme la billetterie solidaire et des permanences dans les structures sociales, ou encore les Francas avec leurs dispositifs comme « Place des rencontres » ou les « classes culturelles et citoyennes ».

A travers les projets culturels, artistiques et patrimoniaux, ce sont les enjeux de vivre ensemble, de mixité, d'émancipation, de citoyenneté, d'appropriation de l'espace public, d'estime de soi, d'accès à l'offre culturelle, de valorisation des identités culturelles multiples, etc..., qui sont travaillés.

LES RESSOURCES ET DÉMARCHES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE



Acteurs culturels :

- **Théâtre de l'Elysée**, labélisé scène découverte et qui accueille de nombreuses compagnies et projets ;
- Le **centre d'art Kommet** qui déploie des ateliers hors les murs en partenariat avec de nombreux acteurs ;
- Les **deux bibliothèques de quartier : Duguesclin et la Guillotière** qui, en plus d'être des lieux d'accueil et de ressources, sont inscrites dans la dynamique du réseau de la Bibliothèque municipale et proposent de nombreux événements ;
- L'antenne du **Conservatoire de musique**, ainsi que le **CRAP** (Centre d'art – Musiques Urbaines / Musiques Electroniques) dans les locaux de l'école Painlevé ;
- L'association **Tous à la musique** a son antenne Clem'en'zik au collège Georges Clemenceau ;
- **Artis MBC et sa Fanfares des Pavés** qui ont leurs locaux vers Mazagran proposent de nombreuses actions en rue, souvent en partenariat avec **Art & Développement** ;
- **L'association Woodstower** qui a son siège à la Guillotière souhaite de plus en plus s'ancrer dans le quartier et fait le lien avec les acteurs du territoire lors de ces actions « Woodstour » ;

- Le **Théâtre de l'Uchronie** implanté rue de Marseille propose des spectacles sur des thématiques variées ;
- Le **CMTRA**, association qui valorise les musiques de l'immigration et les patrimoines culturels immatériels de la région Auvergne-Rhône-Alpes fait un travail de collecte et valorisation du patrimoine des habitants et usagers de la Guillotière...
- Réseau d'acteurs associatifs de galeries comme la galerie La Rage, la galerie Tator, l'atelier Chalopin, Boskop...
- **Bloffique Théâtre**

Les acteurs de l'éducation populaire :

- **Centre social Bonnefoi** (Festival des Passants, Orchestre DEMOS, Une programmation culturelle d'ateliers, rencontres, débats et expositions...)
- **Maison pour Tous** (Programmation culturelle dans la salle des Rancy, déjeuners concerts Avant Scènes, Festival des Chants de Mars, Gones & Cie, résidences de compagnies Orchestre DEMOS, Les guill' en fêtes...)
- **Arche de Noé** (Mazagran en mouvement, Au rythme du quartier...)
- **Coup de pouce relais**

ET DEMAIN ? LES AMBITIONS À HORIZON 2030

Objectifs opérationnels

Actions à développer



Affirmer les projets culturels sur le territoire comme vecteur de lien social



Encourager les actions qui mettent en valeurs la diversité culturelle du territoire et permettent du pouvoir d’agir ;
Contribuer à rééquilibrer les usages du quartier à travers son animation par les associations, pour créer du lien social ;
Favoriser les projets qui lèvent la frontière entre le 3ème et le 7ème arrondissement ;
Favoriser les projets intergénérationnels ;
Promouvoir la création d’un lieu de rencontre où les habitants peuvent se rencontrer et échanger ;



Favoriser l’accès à l’offre culturelle pour tous les habitants, même les publics plus éloignés (lever les freins financiers et sociologiques)



Faire le lien avec les établissements scolaires du primaire et du secondaire pour proposer des projets en classe – parcours EAC ;
Sensibiliser les parents pour désacraliser le culturel ;
Renforcer l’information des publics via la médiation ;
Favoriser les actions dans l’espace public qui permettent d’inclure les passants et les usagers du territoire ;
Favoriser les projets sur le long court avec une régularité qui les rendent lisibles et identifiables plutôt que les évènements ponctuels ;
Renforcer la connaissance de l’offre et la diffusion de l’information entre partenaires et pour le grand public ;
Former les professionnels du territoire à la notion des droits culturels ;



Continuer à favoriser le déploiement de l’offre



Favoriser l’installation d’associations malgré les tensions immobilières ;
Faire co-exister dynamisme local et grands évènements à l’échelle de Lyon : le quartier comme un lieu systématique pour les programmations événementielles ;
Renforcer les liens entre les acteurs du quartier et les acteurs culturels signataires de la charte de coopération culturelle ;

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Partenaires impliqués : acteurs culturels du quartier, acteurs signataires de la charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon et de la Déclaration de Coopération Culturelle de la Métropole, acteurs de l’éducation populaire, associations d’habitants

Mobilisation du droit commun : Direction artistique et culturelle, équipe Projet Péri, Etat-DRAC, Métropole de Lyon

Maîtrise d’ouvrage assurée par la mission de coopération culturelle en lien avec la cheffe de projet développement social via une coordination socio-culturelle.

INDICATEURS DE RÉUSSITE POUR LE DÉFI

- L’offre culturelle est connue, accessible et pratiquée par les habitants et habitantes
- Toutes les pratiques culturelles sont reconnues et peuvent s’exprimer

LES CONSTATS

Un territoire qui accorde une attention particulière à la participation des usagers du territoire (instances participatives, collectifs, commerçants, artisans, habitants, etc.), avec la mise en place de scènes de redevabilité.

Un lien avec les habitants à renforcer

Malgré la présence de représentants des habitants (conseil citoyen, conseils de quartier, collectifs habitants, etc.), le lien avec ces derniers est ténu. A cela vient s'ajouter un phénomène d'essoufflement relativement commun dans le champ de l'engagement citoyen. Ainsi, la mise en œuvre de la gouvernance du projet de territoire devra assurer un lien renouvelé avec les différents usagers du territoire tout en veillant à insuffler de nouvelles dynamiques de participation.

Dans un contexte de gentrification, l'enjeu est de développer une culture de la participation auprès de tous les publics. Autrement dit, d'établir un dialogue continu avec les habitants, collectifs d'habitants, usagers, commerçants et artisans du quartier dans leur diversité (âge, genre, profil socio-économique, origine culturelle, etc.).

« Le comité habitant du quartier Moncey peut être un lieu de passation d'information, de participation. On sait que ça circulera dans le quartier. »

« Il ne faut pas faire qu'une réunion pour faire participer les habitants, ça ne sert à rien. Il faut de la régularité, »

« Quand on est jeune, on ne se sent pas écouté. On ne demande pas notre avis. Il faudrait organiser des temps conviviaux pour discuter et débattre ! »

Paroles d'habitants

Rendre l'information accessible à toutes et tous

De plus, les habitants et acteurs du territoire font état d'un manque d'information, ou du moins de diffusion large de cette dernière. Ce défaut d'accès à l'information concerne la communication institutionnelle, mais également la communication

**#Concertation
#Redevabilité
#Mixité et rencontre des
habitant.es, utilisateurs, usagers
du territoire.**

évènementielle, culturelle et sociale du territoire. Il s'agira de valoriser et rendre accessible l'action publique sur le quartier en permettant à chacun de pouvoir y avoir accès.

« On manque d'information sur le quartier, surtout sur les travaux : il y a de la communication politique, mais pas d'information. »

« Il faut davantage informer les habitants sur ce qui se passe dans le quartier en termes d'animations. C'est difficile d'avoir des informations spécifiques sur le quartier : il faut chercher et connaître les structures »

Parole d'habitant

**LES RESSOURCES ET
DÉMARCHES IDENTIFIÉES
SUR LE TERRITOIRE**

- Lettre d'information Gabriel Péri ;
- La Maison des projets Gabriel Péri ;
- Un tissu associatif avec une diversité d'acteurs et d'actions sur le territoire, en lien direct avec habitants et usagers ;
- L'agenda place Mazagan ;
- Les associations de commerçants ;
- Les instances habitantes existantes (Conseil citoyen, conseils de quartiers, etc.)



ET DEMAIN ? LES AMBITIONS À HORIZON 2030

Objectifs opérationnels

 **Structurer des espaces de dialogue inclusifs et continus**

 **Valoriser et rendre accessible l'action publique en direction des habitants, collectifs d'habitants, usagers, commerçants et artisans**

 **Soutenir les dynamiques d'associations de commerçants et artisans**

Actions à développer



Réunir annuellement les représentants des instances, les collectifs du territoire et les habitants pour rendre compte des actions déployées dans le cadre du Projet de Territoire et les associer ;

Veiller à ce que la participation s'adresse à tous les publics (usagers, commerçants, habitants, personnes sans droits ni titre, etc.) ;

S'appuyer sur les événements et acteurs du territoire pour développer la participation ;



Développer les outils de communication à l'échelle du territoire pour rendre lisible les ressources au plus grand nombre ;

Informier régulièrement un groupe d'habitants, collectifs d'habitants, usagers, commerçants et artisans des actions déployées sur le territoire (redevabilité) ;

Diffuser largement les communications (relai des médiateurs, des partenaires, affichage, relai sur les sites de la Ville, etc.) ;



Accompagner les projets d'animation du territoire et de valorisation du tissu commercial ;

Associer les commerçants et artisans au même titre que les acteurs et habitants dans les démarches de participation ;

S'appuyer sur les commerçants pour la diffusion de communications sur le territoire ;

ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Partenaires impliqués : Conseil citoyen, conseil de quartier Mutualité Préfecture, conseil de quartier Guillotière, associations de commerçants, Readorons la Guill

Mobilisation du droit commun : Mairie du 3ème arrondissement, Mairie du 7ème arrondissement, équipe Projet Péri, DECA

INDICATEURS DE RÉUSSITE POUR LE DÉFI

- Les collectifs d'habitant.es et de marchand.es se reconnaissent et développent des projets communs.
- Les espaces de participation citoyenne participent à l'évaluation du projet de Territoire
- Des outils réguliers d'information et de redevabilité sont développés

An aerial photograph of a city, likely Lyon, France, showing a wide river (the Saône) flowing through the center. The city is densely packed with buildings, many with red-tiled roofs. In the background, there are rolling hills or mountains under a clear blue sky. A large, stylized number '03' is overlaid on the left side of the image.

03

La gouvernance et la vie du projet de territoire

3 La gouvernance et la vie du projet de territoire

Une équipe projet au service du territoire

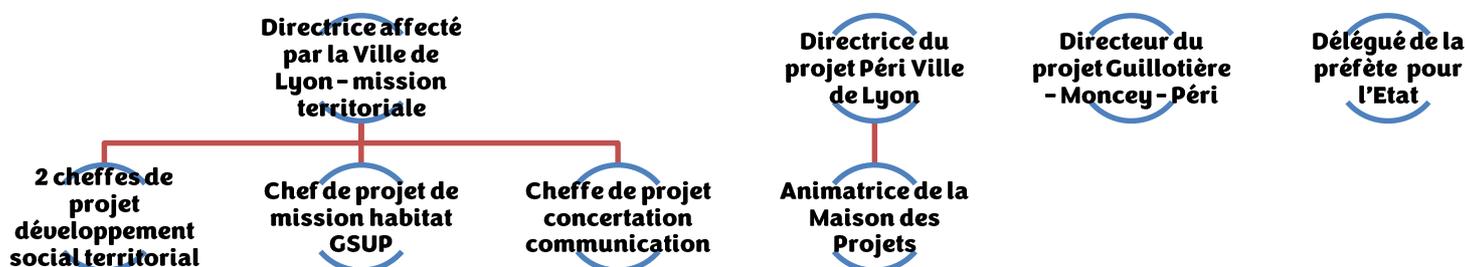
L'équipe responsable de la mise en œuvre de ce projet de territoire, pluridisciplinaire, spécialiste du développement local, assurera le pilotage opérationnel de projet en articulant les différentes échelles d'intervention. Il s'agira de participer à l'émergence d'une intelligence collective au service du territoire et de ses habitants.

L'équipe veillera à mettre en place un travail de coopération entre les acteurs locaux qu'ils soient associatifs ou institutionnels afin de favoriser l'interconnaissance et promouvoir la mise en synergie des compétences dans un objectif de décloisonnement.

La mission territoriale « mission quartiers anciens », placée au sein de la Ville est cofinancée par l'Etat, La Métropole, et la Ville. Du fait des besoins particuliers du territoire, la Ville de Lyon a renforcé l'équipe d'ingénierie de la façon suivante : 2 postes à la mission territoriale et 1 poste auprès de la direction générale des services.

La Métropole a également créé un poste de directeur de projet Péri pour intégrer pleinement les compétences métropolitaines au projet.

L'équipe projet de la mission quartiers anciens est composée de 2 cheffes de projet développement social local, d'un chef de projet gestion sociale et urbaine de proximité, d'une cheffe de projet communication / concertation et d'une directrice de mission. Cette équipe anime et met en œuvre le projet de territoire en articulant les échelles infra-territoriale, d'arrondissement, inter-arrondissement, métropolitaine que couvre le projet.

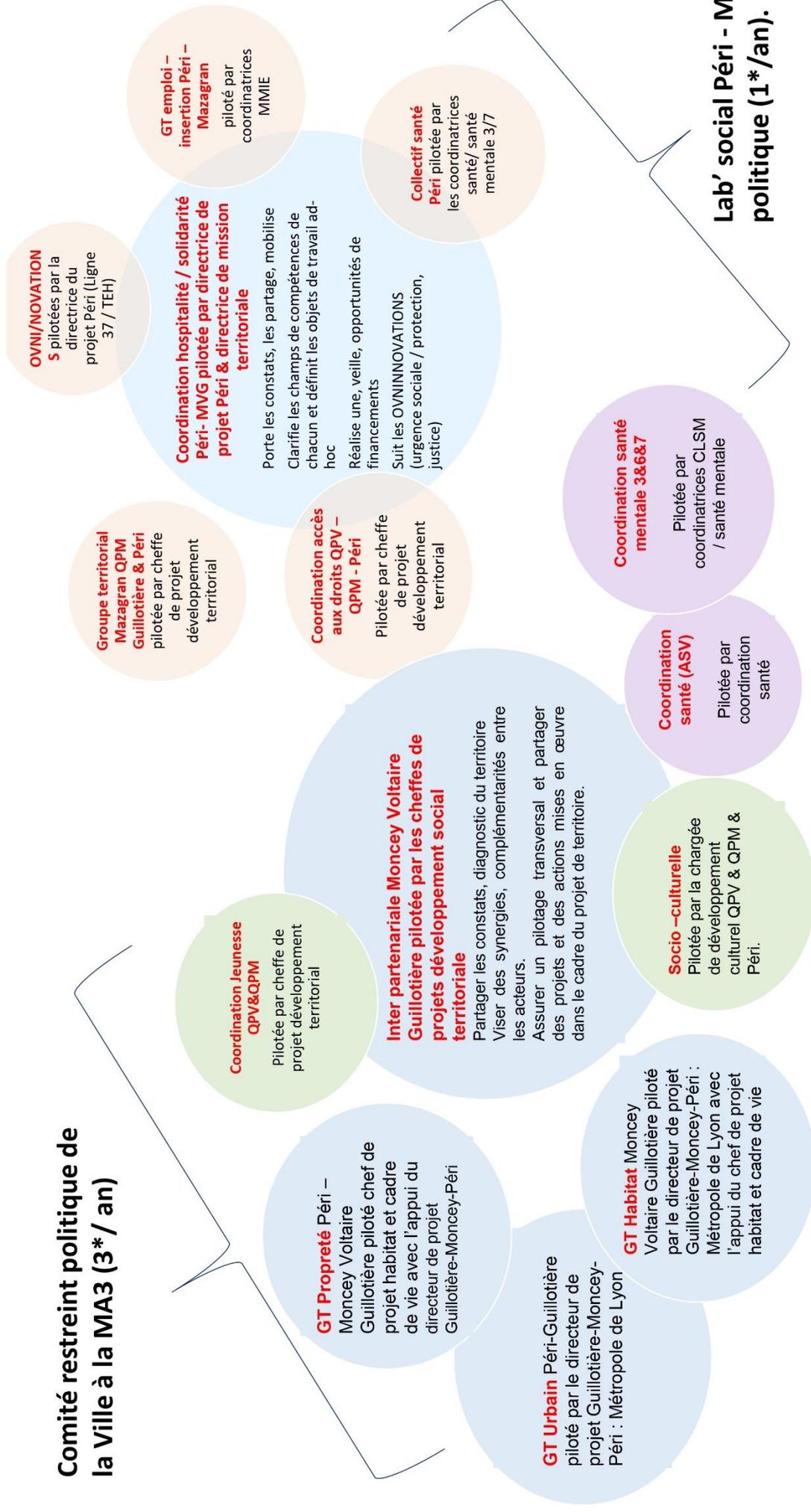


L'équipe projet se donne pour objectif de faire émerger des coopérations efficaces au service du territoire et de ses publics en prenant appui sur l'ensemble des ressources existantes (droit commun et dispositifs particuliers). Et ce, dans un dialogue régulier avec les publics qui se mobiliseront et s'engageront aux côtés des acteurs sociaux, de l'équipe projet.

Une gouvernance opérationnelle est recherchée dans laquelle le système de coopération de tous les acteurs produit des actions concrètes, à fort impact sur le territoire. Ceci est possible par la structuration d'espaces de dialogues mis en œuvre qui ont leur utilité pour donner à voir les champs d'intervention de chacun, identifier des croisements possibles, identifier les priorités, les besoins non couverts, et accompagner le développement de projets qui trouvent leur atterrissage dans la mobilisation du droit commun (DGF des structures d'éducation populaire), ou dans la mobilisation de crédits spécifiques pour développer des projets qui répondent aux besoins et sont prioritaires.

Schéma de la gouvernance du projet de territoire

Comité restreint politique de la Ville à la MA3 (3* / an)



Pour rappel et cf. défis, cette gouvernance s'anime et intègre les professionnels. Les des services de droit commun de la Ville de Lyon, de la Métropole et de l'Etat.

Des ressources humaines d'ingénierie et financières renforcées qui sont à pérenniser pour en viser la complète efficacité

Comme explicité en propos introductif, ce qui fait l'intérêt et la complexité du projet de territoire est qu'il se déploie sur un périmètre géographique étendu, composite, peuplé, qui fait se juxter une dynamique politique de la Ville avec ses canons et incertitudes propres sur Moncey et un ZOOM très important sur la Guillotière avec le projet Péri qui embarque une dynamique de projet propre, un équipement public animé la Maison des projets, une articulation avec la Métropole dont l'engagement s'est matérialisé par la création d'un poste de directeur de projet Guillotière-Moncey-Péri, en appui sur l'ensemble du territoire.

Le projet Péri, qui se traduit par un plan d'action qui articule actions à court, moyen et long terme ainsi que des scénarios de vocations très poussés à mettre en œuvre, a conduit la Ville de Lyon à renforcer l'équipe projet politique de la Ville de la mission quartiers anciens d'un poste de cheffe de projet développement social local et d'un poste partagé de cheffe de projet communication/ concertation. Ce projet embarque avec lui des crédits d'investissements à la programmation pluri annuelle d'investissement et des crédits de subvention qui ont permis de cofinancer et développer des actions innovantes qui irriguent l'ensemble du territoire et viennent en soutien de la programmation politique de la Ville et de ses opérateurs (cf. en annexe la programmation Péri).

Le défi consiste en une coordination d'ensemble qui fasse sens, qui soit lisible et efficace, qui ne cloisonne pas les publics, les forces d'ingénierie mais au contraire les articulent pour en démultiplier les effets. L'exercice de rendre lisible, visible, de communiquer, d'évaluer et de rendre des comptes en est d'autant plus nécessaire.

La gouvernance opérationnelle ci-dessus projetée, complétée des équipes projet Péri et Mazargan et pilotée par la directrice du projet Péri avec l'appui de la mission quartiers anciens doivent nous permettre d'atteindre l'objectif de l'opérationnalité et de l'efficacité.



04

Remerciements

Les partenaires du territoire qui ont œuvré au Projet de territoire





Contact

Mission Quartiers Anciens
34 rue Verlet-Hanus 69003 Lyon
Tél. 06 16 81 37 40
missionquartiersanciens.messagerie@mairie-lyon.fr



Réalisé en décembre 2024

Rédaction : Mission Quartiers Anciens

Son équipe : Nadège Calmes, Anna Ragot, Christelle Gelas Deygat, Amar Harrouni, Manon Lonchamp.

Photos : Mission Quartiers Anciens, Muriel Chaulet, Ville de Lyon, Centre social Bonnefoi

Cartes : Mission Observation-Evaluation, Ville de Lyon